

La députation jurassienne est morte à Moutier

(PAGE 8)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Votations fédérales: TRIPLE REFUS

- Rejet massif de l'augmentation des impôts et des deux projets d'assurance maladie
- Seul le « frein aux dépenses » a été approuvé

RÉSULTATS	Finances fédérales		Assurance - maladie					
	Amélioration (augm. des impôts)		Frein aux dépenses		Initiative		Contreprojet	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Zurich	126850	132796	196686	57023	63446	195110	104489	145004
Berne	101326	144835	159084	85163	71226	174494	61787	173212
Lucerne	28085	40840	37286	30830	11275	55865	19009	46117
Uri	4733	4877	5694	3800	1615	7943	3828	5539
Schwytz	7667	13101	11000	9546	2882	17143	5479	13898
Obwald	2440	3184	2840	2677	519	4853	2100	3190
Nidwald	3572	4016	4914	2565	1247	6264	3109	4175
Glaris	3749	3999	4676	2971	1522	5955	2411	4787
Zoug	6516	10117	11429	5014	2817	13606	6231	9819
Fribourg	16649	18997	24819	10755	12142	22880	12696	20816
Soleure	22251	33849	35084	20619	15832	39363	16748	37061
Bâle-Ville	23568	25756	38819	10226	16925	30497	18521	25866
Bâle-Campagne	22097	27584	38370	11061	14624	34243	18326	27324
Schaffhouse	15246	11612	19693	6801	6341	19849	13180	11462
Appenzell (Ext.)	5307	6288	7551	3957	1574	9848	3642	7517
Appenzell (Int.)	1254	1616	1630	1186	243	2529	1126	1588
Saint-Gall	35786	48168	58018	24926	13856	68199	32802	43332
Grisons	19330	14428	22787	10404	6794	24977	15244	16219
Argovie	32674	57029	56700	31898	20763	69299	28768	58504
Thurgovie	19407	26971	30640	15252	8462	37045	16182	27837
Tessin	25024	22968	25408	22243	23372	24851	16789	30363
Vaud	48462	47018	63449	31144	35848	58853	27462	61099
Valais	18575	28830	25062	19567	14132	29389	8796	31836
Neuchâtel	13305	22035	20656	14372	15224	19983	5226	28571
Genève	19675	34227	27806	26023	20327	34235	13872	39820
Total:	623548	785141	930101	46023	383028	1007273	457823	878956

De notre correspondant de Berne :
Le peuple et les cantons ont refusé l'arrêté fédéral accroissant les impôts, de même qu'ils rejettent les deux projets proposés pour l'assurance maladie avec forte participation financière de l'Etat.

Le peuple suisse, sensibilisé par la situation économique et par les prodigalités de la Confédération, a donc refusé l'augmentation des impôts, tandis qu'il acceptait le frein aux dépenses bien qu'il ne s'agisse que d'une mesure de pure forme. Ce jugement du souverain doit inciter le gouvernement et le parlement à prendre d'autant plus au sérieux les promesses d'économie dans le ménage de l'Etat. Ce ménage n'est pas en péril pour autant et nous verrons probablement le Conseil fédéral édicter des arrêtés urgents pour se procurer les fonds qui lui manquent.

J.-P. G.
(Lire la suite page 9)

Trois non aussi dans le canton de Neuchâtel
Résultats et commentaires page 3



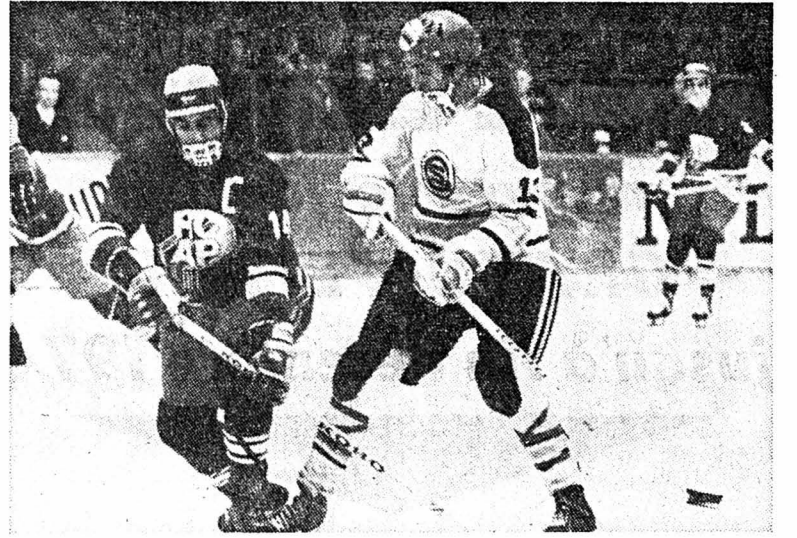
Ski: triomphe autrichien ce week-end à Val d'Isère

Les Autrichiens ont fait une entrée en force dans la Coupe du monde de ski. Durant le week-end, ils ont réussi deux doublés dans les épreuves de Val d'Isère, notamment grâce à Annemarie Moser-Proell dans le slalom géant (ci-dessous) et à Franz Klammer dans la descente. Quant aux Suisses...

(Téléphoto AP)



Ambri se met à l'abri



Si aucun changement n'est intervenu en tête du championnat de ligue A de hockey sur glace, un match qui pourrait avoir une sérieuse incidence sur la fin du classement avait lieu à Genève. En remportant cette rencontre Ambri Piotta, représenté par Genuizzi, opposé au Genevois (Spengler), a pris une certaine marge de sécurité sur son adversaire. En ligue B, on connaît presque tous les participants au tour final de promotion.

(Photo ASL)

LES IDÉES ET LES FAITS La leçon

Le peuple et les cantons infligent à la Confédération une rude leçon. Méritée...
Déjà à l'occasion de l'initiative Schwarzenbach et de celles qui ont suivi, il avait été démontré que les autorités fédérales avaient fait preuve d'une carence coupable en ne prenant pas à temps les mesures propres à stabiliser la population étrangère.

En matière financière aussi, l'insouciance du Conseil fédéral et des Chambres a dépassé les limites tolérables. Pour reprendre l'expression du conseiller aux Etats Carlos Grosjean, nos autorités ont pratiqué ces dernières années une « politique de Gri-bouille » qui ne pouvait aboutir qu'à l'impasse.

C'est cette inconséquence, d'abord, qui semble condamnée par le « non » énergique du peuple et des cantons. Les économies réalisées en toute hâte pour dorer la pilule aux contribuables n'ont pas pesé lourd devant l'effarante progression des dépenses de la Confédération, progression due à une politique toujours plus centralisatrice.

Si l'augmentation des impôts fédéraux avait été accompagnée d'un budget équilibré; si, par conséquent, la Confédération avait vraiment donné la preuve de sa ferme volonté de faire machine arrière, il est possible que le souverain aurait accepté les mesures proposées. Mais comme, en dépit de la hausse de l'impôt fédéral direct et de l'impôt sur le chiffre d'affaires, en dépit de l'augmentation des taxes sur l'essence et le mazout, le déficit atteignait encore un demi-milliard, le refus s'imposait. Et cela d'autant plus que le Conseil fédéral prévoyait encore 6 milliards de dépenses supplémentaires jusqu'en 1979. Les demi-mesures et les promesses ne pouvaient dès lors plus suffire.

Ce que le peuple et les cantons demandent aujourd'hui à la Confédération, c'est qu'elle comprenne, elle aussi, que le temps des vaches grasses est passé; c'est qu'elle donne enfin l'exemple; c'est qu'elle admette que sa politique asphyxiante n'est plus à la mesure des ressources du pays.

Certains crieront à la catastrophe nationale parce que le train de vie de l'Etat devra être réduit en même temps que les sacro-saintes subventions seront ramenées à de plus saines proportions. Nous pensons, quant à nous que le coup de semonce de ce 8 décembre sera salutaire, car il va obliger les autorités fédérales à prendre davantage conscience de leurs responsabilités et à mettre leur mégalomanie centralisatrice au repos. En ce sens, l'approbation de l'arrêté instituant un frein aux dépenses est un signe qui ne saurait tromper.

Jean HOSTETTLER

MONARCHIE OU RÉPUBLIQUE: LE PEUPLE GREC A TRANCHÉ



Le premier ministre Caramanlis déposant son bulletin dans l'urne.
(Téléphoto AP)

ATHÈNES (AP). — Six millions de Grecs environ étaient appelés dimanche à se rendre aux urnes pour décider par référendum de la forme future du régime. Ils se sont prononcés à une large majorité en faveur de la république présidentielle.

A Athènes et dans les environs, les électeurs faisaient la queue pour voter pour ou contre la monarchie. Pour les illettrés, les bulletins pour étaient rédigés en lettres vertes, les bulletins contre en lettres marrons.

Le roi Constantin a quitté le pays en décembre 1967, huit mois après le coup d'Etat des colonels. Il s'est d'abord installé à Rome, puis à Londres avec la reine Anne-Marie et leurs trois enfants.

Les élections générales du 17 novembre dernier ont rétabli la démocratie et le parti de la nouvelle démocratie de M. Caramanlis y a obtenu 54 pour cent des voix et une confortable majorité au parlement.

Les royalistes ont mené à travers le pays une campagne qui semblait bien financée. Le roi Constantin a plaidé sa cause à la télévision à deux reprises.

Il y a eu quelques accrochages dans les rues de la capitale entre monarchistes et anti-monarchistes. Une bombe a explosé samedi matin au siège des royalistes, dans le centre de la ville, faisant quelques dégâts matériels. Les républicains ont affirmé que les monarchistes avaient fait exploser la bombe eux-mêmes pour s'attirer en dernière minute la sympathie des indécis.

Parmi les quatre grands partis, seul celui de M. Caramanlis n'a pas pris position sur la question du régime. Les trois autres ont déclaré que la monarchie était anachronique.

Le parlement devra maintenant désigner un président provisoire jusqu'à ce que des élections soient organisées. (Lire également en avant-dernière page).

< Soyouz-16 > a regagné la Terre 6 jours après sa mise en orbite

MOSCOU (Reuter). — Lancé lundi dernier pour préparer le rendez-vous spatial américano-soviétique prévu en juillet prochain, « Soyouz 16 » a regagné la Terre dimanche matin.

Ses deux cosmonautes, le colonel Anatoli Filipchenko et Nikolai Rukavishnikov, sont revenus sur Terre à 11 h 04, heure de Moscou (09 h 04 HEC), au nord de la ville de Jevzkagan, dans le Kazakhstan, non loin du site spatial de Békonour précise Radio-Moscou.

Les deux hommes se portent bien, ajoute la radio selon laquelle tous les appareils de bord ont fonctionné normalement.

Les deux cosmonautes avaient pour mission de préparer le rendez-vous de juillet. Trois astronautes américains à bord d'une cabine Apollo s'amarreront pendant deux jours à un Soyouz et effectueront des expériences scientifiques avec deux cosmonautes soviétiques.

Le vol de « Soyouz 16 » avait pour principal objectif d'essayer le système d'arrimage et de répéter les manœuvres d'accostage. Jeudi, le colonel Filipchenko, commandant du vaisseau, a fait savoir que le collier d'arrimage qui sera utilisé en juillet avait été utilisé en deux fois moins de temps que prévu. L'opération a été réalisée grâce à un collier rétractable muni de tous les mécanismes d'amarrage dont sera équipée la cabine Apollo.

Le collier est venu s'imbriquer sur Soyouz à une poussée de 10 tonnes comme s'il s'agissait d'un vaisseau Apollo.

Les deux cosmonautes ont également réalisé des expériences sur la pression de leur cabine pour l'adapter au système américain d'oxygénation et gagner ainsi du temps l'été prochain lorsqu'il s'agira de passer d'un module à l'autre.

A qui le tour ?

A qui le tour ? La question s'est posée d'elle-même après la déclaration du président israélien Katzir, confirmant officiellement la semaine dernière la possession par Israël d'un « potentiel nucléaire », c'est-à-dire de la bombe atomique ou, pour le moins, des éléments nécessaires à sa fabrication à bref délai.

Oui, qui va annoncer le premier, dans un proche avenir, qu'il est également capable d'agiter la menace atomique ? Pour répondre à la question, mentionnons d'abord pour mémoire les membres du club nucléaire que tout le monde connaît : Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne et Chine populaire. Ajoutons-y ceux que les experts appellent les « suspects » : Israël, Inde, Pakistan, Egypte, Brésil, Argentine, Japon et Australie.

A côté de ces « suspects », n'oublions pas l'Afrique du Sud, avec ses riches gisements d'uranium. Quelle est au juste la définition d'un « suspect » ? Il s'agit, répondent les observateurs qualifiés, de pays ne possédant pas forcément les installations nécessaires à l'enrichissement de l'uranium, mais produisant du plutonium, déchet de leurs réacteurs « pacifiques » — et connaissant la recette qui permet de confectionner une bombe.

L'empressement que manifestent pour s'équiper de centrales nucléaires certains pays, passant pour pauvres à cause de l'état pitoyable dans lequel se trouvent leurs populations, mais immensément riches grâce au pétrole, n'est pas non plus passé inaperçu. C'est le cas de l'Iran principalement qui, dans une région des plus névralgiques de notre globe, ayant une longue frontière commune avec l'Union soviétique, ne restera pas insensible à la tentation d'entrer dans le club, des plus « grands » peut-être.

Une égale tentation existe sans conteste chez les producteurs arabes de pétrole. Les pressions que le contrôle de ce dernier leur permet d'exercer sur la politique, l'économie et le monnaie des puissances industrielles occidentales leur paraissent insuffisantes s'ils ne peuvent les renforcer par le pouvoir nucléaire. Il n'existe pas le moindre doute à ce sujet chez les experts de la sécurité internationale. L'unique question restant sans réponse est celle-ci : à qui le tour ? Nous le saurons sans doute bientôt.

R. A.

PAGE 3 : Terrible accident à Areuse

Deux voitures circulant sur la N5 se sont violemment heurtées, près d'Areuse. Sept blessés ont été transportés à Neuchâtel et l'un d'eux est décédé en cours de route.

PAGE 9 : Soleure : audacieuse évasion

Six détenus d'un pénitencier de Soleure se sont évadés avec une rare témérité, blessant quatre personnes. Quatre fuyards ont été arrêtés, mais deux hommes, très dangereux, couraient toujours.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7 et 8.
INFORMATIONS SUISSES : page 9.
TOUS LES SPORTS : pages 11, 13 et 14.
CARNET DU JOUR-PROGRAMME RADIO-TV : page 17.
DERNIÈRE HEURE : page 19.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame William Basset, à Bevaix; Madame et Monsieur William Chatelan, à Assens; Monsieur et Madame Jean-Pierre Chatelan et leurs enfants, à Bercher; Madame et Monsieur Denis Lyon et leurs enfants, à Cheseaux-Lausanne; Madame veuve Lina Robert à Chalon-sur-Saône et ses enfants, en France; Les enfants et petits-enfants de feu Alfred Basset; Les enfants et petits-enfants de feu Elisa Maurer-Basset; Madame Alture à Bevaix, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur William BASSET

leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui à l'âge de 82 ans.

L'Eternel est avec nous jusqu'à la fin du monde.

L'ensevelissement aura lieu à Bevaix, le lundi 9 décembre.

Culte au temple à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de La Béroche.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à la Ligue contre le cancer, c.c.p. 20-6717

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour. II Tim. 1: 12.

Monsieur Roger Jeanneret; Monsieur et Madame Max Fuhrmann-Jeanneret et leur fils;

Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants de feu Charles Campiche;

Monsieur Raymond Ragonod et famille;

Madame Charles Hotz et famille; Monsieur Gaston Jeanneret-Gris; Madame Ida Villard, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Charles CAMPICHE

née Marthe RAGONOD

leur très chère tante, belle-sœur, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 86ème année.

2000 Neuchâtel, le 7 décembre 1974. (Beaux-Arts 14).

D'où me viendra le secours? Mon secours vient de l'Eternel, Qui a fait les cieux et la terre.

Ps. 121: 1-2.

L'incinération aura lieu mardi 10 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Paul Renaud-Felder, à Chambrelieu;

Madame et Monsieur Michel Mettraux-Renaud, à Lausanne;

Mademoiselle Monique Renaud à Colombier, et son fiancé,

Monsieur Franco Hirt à Serrières; Monsieur et Madame Joseph Felder et leurs enfants, à Ruswil;

Madame et Monsieur Franz Küng-Felder et leurs enfants, à Cham;

Monsieur Joseph Roesli-Felder et ses enfants, à Wisconsin, Etats-Unis;

Madame Alice Heggli-Renaud, à Lausanne;

Madame et Monsieur Robert Adatte-Renaud et leurs enfants, à Genève;

Madame Lucy Haas-Renaud, à Neuchâtel;

Monsieur Maurice Renaud, à Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Margrit RENAUD

née FELDER

leur chère épouse, maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, nièce, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 64ème année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Chambrelieu, le 7 décembre 1974.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'enterrement aura lieu à Rochefort, mardi 10 décembre.

Messe de sépulture au temple de Rochefort, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence, Neuchâtel.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et les joueurs de Neuchâtel Xamax ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Auguste PILLONEL

beau-père de J.-M. Elsig, joueur de la première équipe.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La Société des officiers a siégé au château de Colombier

C'est dans la salle des Chevaliers du château de Colombier que se sont réunis, samedi en fin d'après-midi, les membres de la section de Neuchâtel de la Société cantonale des officiers.

En ouvrant la séance, le président, colonel Roger Hügli, de Colombier, a souhaité la bienvenue aux invités et particulièrement au conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département militaire, ainsi qu'aux officiers supérieurs et notamment au colonel commandant de corps Pierre Hirschy, chef de l'instruction, au divisionnaire Robert Christe, commandant de la division frontière 2, à l'ancien divisionnaire Pierre Godet, au colonel Fritz Grether, intendant de l'arsenal de Colombier. Puis, il a prié l'assemblée d'observer quelques instants de silence pour commémorer la mémoire des membres décédés.

M. Roger Hügli a souligné, dans son rapport de gestion, la fructueuse activité de la société au sens de la participation, propos un tant soit peu optimiste, qui s'est révélé malgré tout exact lorsqu'on fait le bilan de l'année. Puis, il a dit: Nos prédécesseurs ont déjà eu maintes fois l'occasion de faire le portrait de l'officier, cet homme engagé dans maintes responsabilités et auquel les circonstances imposent certaines limites quant à sa participation aux rencontres de sa Société. Cela demeure exact pour 1974 et pourrait donner rai-

son à un comité qui s'efforcera de concentrer les activités sur un nombre restreint de dates en prenant soin de donner à chaque invitation le caractère d'importance que doivent revêtir nos réunions.

Le président a dressé un bilan très complet de l'année au terme de laquelle il se doit de procéder à la critique, ce qu'il fit en ces termes: «Certains phases ont parfaitement réussi; d'autres ont manqué de consistance, il conviendra à l'avenir de ne pas laisser les effectifs se disperser d'une phase à l'autre.»

Le colonel Hügli a également abordé un autre aspect de l'activité du comité concretisé régulièrement par de nombreux contacts rendus nécessaires pour renforcer l'information aux membres.

Il appartient ensuite au major Roger Sandoz de présenter les comptes de l'exercice qui bouclent par un léger bénéfice. Les vérificateurs, major R. Tschanz et cap O. Perregaux, recommandèrent l'adoption de ces comptes, ce qui fut fait à l'unanimité.

Dans la seconde partie de cette assemblée, le colonel Christe, commandant de la division frontière 2, présenta un fort brillant exposé dont le thème, «l'Evolution du marxisme» a retenu l'attention de chacun.

Cette séance administrative s'est terminée par un souper servi au château.

Toujours l'affaire des fenêtres du nouveau collège de Saint-Blaise

On sait qu'un litige oppose maintenant la commune de Saint-Blaise à une entreprise de vitrerie, un fabricant de fenêtres, un fournisseur de mastic, trois entreprises de menuiserie et l'architecte intéressés par la construction du Centre scolaire et communal de Vigner, inauguré au mois de juin de l'an passé.

A l'usage, les fenêtres ne se sont pas montrées étanches. L'eau, en s'infiltrant graduellement, provoque inconforts et dégâts. Le Conseil général qui siège jeudi soir sera appelé à dire s'il accepte que la commune ouvre un procès et que le président du Tribunal II de Neuchâtel tranche le conflit.

Un résumé de la position du Conseil communal dans cette affaire a été récemment publié, rapport qui faisait état de l'avis d'un expert sollicité par l'exécutif communal qui propose une échelle de responsabilités entre les entreprises et l'architecte.

Si le Conseil communal, maître de l'ouvrage, affirme une position, celle de la partie adverse est tout autre. Les membres du consortium de menuiserie et leur mandataire déclarent que la commune de Saint-Blaise est très largement responsable de cette situation. Ils affirment, sans ambages, que l'avis du Conseil communal tel qu'il est rapporté aux conseillers généraux et dans la presse n'est pas objectif. Ils précisent, avant tout, que la solution technique choisie pour construire les fenêtres (construction en sapin) n'était pas judicieuse. «Le maître de l'ouvrage a voulu construire à trop bon compte. L'exposition particulière à tous vents du bâtiment scolaire n'a pas été assez prise en considération pour le choix des fenêtres qui, de surcroît, ont été posées dans de très mauvaises conditions, par un temps exécrable et il fallait rattraper un certain retard dans la construction», déclarent les menuisiers.

Ils arguent, finalement, que la solution technique leur avait été ordonnée. Ils l'ont suivie parce qu'elle leur était imposée comme c'était aussi le cas pour les autres maîtres d'état. A leurs yeux, la commune est aussi responsable et ils entendent qu'on le sache.

NEUCHÂTEL

Carambolage à l'Ecluse

Samedi, à 19 h, une auto conduite par Mme S.B., de Peseux, circulait rue de l'Ecluse en direction de Peseux. Dans un virage à gauche, à la hauteur de l'immeuble No 63, elle perdit le contrôle de sa machine et heurta une auto en stationnement sur le bord droit de la route. Sous l'effet du choc, cette voiture a été projetée contre une seconde qui était également stationnée. Dégâts.

Un enfant blessé

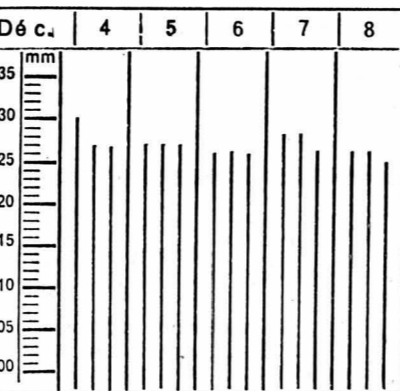
Une automobiliste, Mme Suzanne Hediger, âgée de 43 ans, de Neuchâtel, circulait samedi à 15 h 15, rue de Port-Rouland en direction du centre ville, quand elle se trouva soudain en présence du petit Alexandre Bennoua, âgé de 7 ans, qui s'était élancé sur la chaussée en empruntant le passage de sécurité entre deux véhicules à l'arrêt, derrière le trolleybus.

Blessé, l'enfant a été transporté à l'hôpital Pourtalès.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 7 décembre 1974. — Température: moyenne, 5,5; min.: 4,1; max.: 5,7. Baromètre: moyenne, 726,8. Eau tombée: 0,5 mm. Vent dominant: direction, ouest, sud-ouest; force: faible à modéré. Etat du ciel: couvert, bruine et pluie par intermittence.

Observatoire de Neuchâtel, 8 décembre 1974. — Température: moyenne, 5,7; min.: 4,9; max.: 7,0. Baromètre: moyenne, 724,8. Eau tombée: 1,7 mm. Vent dominant: direction, sud-ouest; force: faible. Etat du ciel: couvert, clair le soir, Pluie jusqu'à 2 h, et de 4 h 45 à 6 heures.



Niveau du lac le 7 décembre 1974, à 17 h 30, 429,21

Prévisions jusqu'à lundi soir. — Suisse romande, Valais: des éclaircies se développent durant la nuit et aujourd'hui le temps sera en partie ensoleillé. Une nouvelle augmentation de la nébulosité interviendra à partir de cet après-midi. En plaine, la température sera comprise entre moins un et plus trois degrés en fin de nuit, entre 5 et 10 degrés l'après-midi. Vent du secteur nord-ouest modéré en montagne. Limite du zéro degré vers 2000 mètres.

Suisse alémanique: encore quelques précipitations dans l'Est. Aujourd'hui, amélioration.

Sud des Alpes et Engadine: généralement ensoleillé.

Evolution pour mardi et mercredi. — Nord des Alpes: précipitations abondantes mercredi. Limite des chutes de neige s'abaissant progressivement jusque vers 500 et 800 mètres.

Sud des Alpes: nébulosité forte mardi et quelques précipitations. Limite des chutes de neige vers 1500 mètres. Mercredi de nouveau ensoleillé.

Non à une hausse des impôts

Le corps électoral de Lignières a repoussé hier, par 177 voix contre 82 une révision de l'échelle fiscale et du barème d'impôts dans le sens d'une augmentation de ceux-ci. Il a approuvé en revanche la réouverture de la piscine et la création d'un caravaning par 150 voix contre 110. La participation fut de 76 %.

Naissances

Bienvenue à Luc le 8 décembre Yves et Serge, ainsi que leurs parents en sont ravis. A. BOGDANSKI Maternité Av. des Alpes 28 des Cadolles 2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame Daniel DOMJAN-REGIS et leur fils Raphaël ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Alexis le 8 décembre 1974 Maternité Pourtalès Cerisiers 36 2000 Neuchâtel

Ça y est! J'ai une petite sœur. Elle s'appelle

Natacha et fait toute notre joie 7 décembre 1974

Lionel et ses parents: Patrice et Annelise LE ROUX-HAENNI Maternité Ouest 9 Landeyeux 2052 Fontainemelon

Angélique et Jean-Michel ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur sœur

Florence 6 décembre 1974 Monsieur et Madame Pius DEICHER Maternité Grand-Rue 34 Pourtalès 2036 Cormondrèche

Caroline, Vincent, Monsieur et Madame Daniel SAUSER ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Myriam-Chantal 6 décembre 1974 Brandards 62 Maternité Pourtalès 2006 Neuchâtel

Auvernier Acte stupide Inconscience ou imbécillité? Vendredi soir, les cantonniers ont été alertés: une grille du chemin des Racherelles avait été ôtée. Cette pièce avait été soulevée et lâchée au fond du trou qu'elle couvrait! Heureusement, cet acte n'a pas eu de suite grave.

AVIS TARDIFS Fr. 3.— par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

CINÉMA APOLLO ATTENTION LUNDI, MARDI et MERCREDI 15 H et 20 H 30 JOURNAL SECRET D'UNE PRISON DE FEMMES

Société de Musique Neuchâtel Ce soir, à 20 h, AULA DE L'UNIVERSITÉ, CONFÉRENCE de M. ZYGMUNT ESTREICHER sur l'Art de la fugue de BACH. Entrée libre.

Votre apéritif... Votre rendez-vous d'affaires

HOTEL CENTRAL BAR 1er ÉTAGE Ouvert de 9 h à 24 h. NEUCHATEL - Treille 9

AU BAR CAFIGNON MARIN grande exposition d'étaim Qualité, choix. Prix avantageux.

Je cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

jeune sommelière Débutante acceptée. Congé le dimanche. Tél. (038) 33 40 40.

ÉCOLE DE FOOTBALL

Souper de Noël du 11 décembre, de 16 à 18 h RAPPEL: aujourd'hui, dernier délai pour les inscriptions, tél. 25 44 28

Tout nouvel abonné à FAN-L'EXPRESS recevra le journal GRATUITEMENT jusqu'à fin décembre 1974

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT JE M'ABONNE DÈS CE JOUR * jusqu'à fin mars 1975 pour Fr. 26.— * jusqu'à fin juin 1975 pour Fr. 50.— * jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 96.— (* souligner ce qui convient) Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement. Nom: Prénom: No et rue: No postal: Localité: Signature: Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes. à FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHATEL FAN FAN FAN FAN FAN

HÔTEL TERMINUS NEUCHÂTEL A proximité de la gare salons pour réception, assemblées et réunions de familles, après ensevelissements Tél. (038) 25 20 21

Arrigo Pompes funèbres Peseux - Neuchâtel Tél. 31 12 24 Fabrique de cercueils Transports - Toutes formalités

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

La sérénité d'une oraison funèbre, dépend du respect dans laquelle elle se déroule LES POMPES FUNÈRES DU VAL-DE-RUZ se mettent dès ce jour, et 24 h sur 24, au service de la collectivité. Nous nous chargeons de toutes les formalités nécessaires, cercueil et transport POMPES FUNÈRES DU VAL-DE-RUZ Ph. BERTSCHINGER Ch. L'Éplattier 4 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. (038) 571770

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Résultats sans équivoque des votations fédérales

Trois NON aussi dans notre canton

Rejet de l'arrêté sur l'amélioration des finances et des deux projets d'assurance maladie - Acceptation du frein aux dépenses

L'arrêté instituant des mesures propres à améliorer les finances fédérales était approuvé, dans notre canton par les partis radical, libéral et PPN. Il a été repoussé catégoriquement par 22.035 non contre 13.305 oui. Tous les districts le rejettent à commencer par ceux du Bas où les majorités ne se discutent pas : 6886 non contre 3419 oui dans le district de Neuchâtel, 4488 contre 2128 dans celui de Boudry. Suivent le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers, avec des majorités rejetantes à peu près identiques. Quant aux districts du Haut, s'ils ont également repoussé l'augmentation des impôts fédéraux, ils l'ont fait avec moins d'assurance : 2095 non contre 1904 oui pour Le Locle, 4900 non contre 4217 oui pour La Chaux-de-Fonds.

Avec une participation au scrutin de 36,49 %, ce résultat est éloquent. Le canton de Neuchâtel, lui aussi, en a assez de la démagogie fédérale. Il a donc approuvé tout aussi nettement le « frein aux dépenses » qu'on lui proposait : 20656 oui contre 14372 non. Ici, les deux villes principales ont « fait le poids ».

Quant aux deux projets d'assurance maladie, s'ils ont été repoussés tous deux comme cela était à prévoir, le contre-projet de l'Assemblée fédérale l'a été beaucoup plus nettement que l'initiative socialiste. Pour comprendre cette différence, il faut se rappeler que la Fédération cantonale des sociétés de secours mutuels était la seule de Suisse romande à recommander

l'acceptation du projet socialiste. Tous les partis, en revanche s'opposaient au contre-projet.

Le projet socialiste a donc été rejeté par 19.983 non « seulement » contre 15.224 oui, alors que le contre-projet était balayé par 28.571 non contre 5226 oui. A noter que les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont approuvé l'initiative, repoussée par les quatre autres districts.

Ce double vote négatif sur un sujet à caractère social témoigne, comme celui sur les finances, d'une forte réaction contre la politique fédérale de centralisation et de dirigisme. C'est de bon augure.

J. H.

Le budget 1975 de Peseux accepté par le législatif

Vendredi, le Conseil général a tenu une importante séance sous la présidence de Mme Wyss-Boudry et en présence de trente-cinq membres.

La présidente a tout d'abord donné connaissance des lettres de démission (départ de la localité) de M. J.-J. Cléménçon, conseiller général libéral et de l'actuel président de commune, M. Claude Bétrix, conseiller communal directeur des SI, élu à l'exécutif en 1968. Les deux démissionnaires furent remerciés par Mme Wyss-Boudry de leurs activités dans nos Conseils.

Puis, MM. Pierre Schorpp (soc.) et Samuel Siegfried (lib.) furent désignés à la commission des SI pour remplacer MM. Claude Billaud et Jean-Louis Vaucher, démissionnaires.

NOUVEAUX BOURGEOIS D'HONNEUR

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le Conseil communal a proposé au législatif d'octroyer la bourgeoisie d'honneur à Mlle Alice Peillon et au Dr Samuel Pétremand et à sa femme en reconnaissance d'une magnifique activité d'un demi-siècle à Peseux.

Les représentants des trois groupes politiques se sont associés à cet hom-

mage bien mérité et après un vote au bulletin secret, la bourgeoisie d'honneur a été décernée car Peseux peut être fier de compter parmi ses habitants des personnalités dévouées qui ont consacré leur existence soit à l'art, soit à une médecine si humaine.

UN BÉNÉFICE TRANSFORMÉ EN DÉFICIT

Passant à l'examen du budget pour 1975, le Conseil général a entendu tout d'abord le rapporteur de la commission financière proposer de tenir compte, dans les prévisions, de l'augmentation décidée par l'ENSA dès le 1er décembre 1974, qui provoquera une dépense supplémentaire de 256.000 fr. pour les achats d'électricité. Il est souhaité aussi que l'exécutif étudie, avec la commission financière, une nouvelle tarification des SI pour l'année prochaine.

Les porte-parole des groupes se déclarent d'accord avec la proposition de la commission financière et ont fait état d'autres charges ou dépenses qui risquent de compromettre l'équilibre financier. Il s'agit donc de modérer les investissements et de chercher à établir des probabilités les plus proches de la réalité.

Le Conseil communal a répondu que la situation a évolué défavorablement depuis ces derniers mois et que certaines dépenses ne pouvaient pas être prévues en septembre, notamment la part du déficit des transports en commun (TN), d'autre part les allègements fiscaux décidés par le Grand conseil en novembre auront une incidence sur les impositions communales.

En fin de compte, le rapport fut accepté sans opposition de même que le budget pour 1975 qui présentera un déficit de 146.000 fr. alors qu'un bénéfice de 110.000 fr. était prévu.

Avant de terminer la séance, le Conseil général a accepté une motion de M. Jean Dubois (soc.) demandant une étude pour combler une lacune dans le règlement d'urbanisme concernant l'application des gabarits dans les terrains en pente. Enfin, le législatif a pris connaissance d'une motion de M. W. Sieber (rad.) et consorts demandant que les démarches nécessaires soient entreprises pour obtenir l'arrêt de plusieurs trains à la gare de Corcelles-Peseux. Pour faciliter l'utilisation des transports publics, il convient de mieux desservir la Côte, avec sa population de plus de 10.000 habitants.

Excellente soirée de Neuchâtel-Ancienne

Parents, grands-parents s'étaient donné rendez-vous samedi soir à la Rotonde pour assister à la soirée de la section de gymnastique de Neuchâtel-Ancienne. Les fils et petits-fils s'étaient transformés en acteurs pour l'occasion et c'est avec une fougue toute juvénile que ces artistes en herbe jouèrent les différents sketches du spectacle.

Après les trois coups fatidiques, le rideau s'ouvrit et le président de la soirée, M. Marcel Baechler, souhaita la bienvenue à l'assistance fort nombreuse, parmi laquelle on notait MM. Lucien Pythoud, chef technique de l'Association cantonale de gymnastique neuchâteloise (ACGN), Alexandre Reichert, conseiller communal à Hauterive et plusieurs sections de gymnastique de la ville représentées par leur président. M. Baechler précisa que le spectacle allait se dérouler sous le thème « La section à travers les temps ».

TRÈS VARIÉ

Ce furent les « vieux » (actifs) qui interprétèrent le premier des dix-neuf sketches, « La Belle Epoque », en parodiant les gymnastes de 1900. Puis, les pupilles, les pupillettes et les dames

se succédèrent sur scène durant deux heures, le tout agrémenté d'une musique allant du charleston au jazz en passant par le pop ; un programme très varié, à même de satisfaire jeunes et moins jeunes. Dans les numéros présentés, l'humour et la bonne humeur dominaient.

DÉMONSTRATION

Pourtant, il serait faux de croire que tout ne fut que rire et plaisanterie. La section de gymnastique Neuchâtel-Ancienne se devait de montrer ses membres dans leurs œuvres. Tant chez les femmes que chez les hommes, chez les pupilles que chez les pupillettes, on découvrit à travers les différentes exhibitions, de réels talents pour leur sport préféré. Les hommes, par exemple, firent une remarquable démonstration de leurs qualités à la barre fixe et au sol. Chez les petits, l'enthousiasme et la bonne volonté firent oublier que tout n'était certes pas parfait !

DEUX « BIS »

Le public, enthousiasmé par tant de diversité dans le choix des sketches,

réclama même deux « bis » pour « Hey Hey » et « Sur l'Alpe ». Dans le premier de ces sketches, les dames présentèrent un véritable ballet sur une musique moderne et très rythmée. Dans le second, cinq couples parés de magnifiques costumes folkloriques, dansèrent au son d'une musique champêtre. Les rondes et échanges de partenaires furent remarquablement exécutés pour la plus grande joie du public.

M. Jean-Claude Quadroni, président de Neuchâtel-Ancienne, mit un terme à la partie spectacle en remerciant tous les moniteurs et monitrices. Il rendit hommage à leur esprit créatif et leur enthousiasme qui permirent le succès de cette soirée. Tous les membres de la société, petits et grands, se réunirent sur scène et les pupilles et pupillettes fleurirent leurs « professeurs ». Puis, tous chanterent un air qui disait : « La section a un esprit magnifique, l'Ancienne est la plus forte et la plus belle ! »

Fa. P.

	Finances fédérales		Assurance maladie	
	Amélioration (augm. des impôts)	Frein aux dépenses	Initiative	Contreprojet
	Oui	Non	Oui	Non
District de Neuchâtel				
1. Neuchâtel	1753	3301	1862	3168
Serrières	190	383	220	349
Vauseyon	169	320	209	293
La Coudre	178	485	306	351
Monruz	94	218	148	166
2. Hauterive	171	364	163	362
3. Saint-Blaise	245	444	198	474
4. Marin-Epagnier	141	322	167	291
5. Thielle-Wavre	28	41	15	53
6. Cornaux	62	147	68	134
7. Cressier	122	169	107	177
8. Enges	19	25	10	32
9. Le Landeron-Combes	176	495	227	435
10. Lignières	71	172	56	184
Total	3419	6886	3756	6469
District de Boudry				
11. Boudry	193	440	249	378
12. Cortaillod	226	466	244	454
13. Colombier	263	600	241	607
14. Auvernier	133	297	95	332
15. Peseux	404	873	457	817
16. Corcelles-Cormondrèche	265	550	258	570
17. Bôle	126	250	105	268
18. Rochefort	56	112	63	110
19. Brot-Dessous	5	25	10	15
20. Bevaix	157	323	152	336
21. Gorgier - Chez-le-Bart	104	213	106	206
22. Saint-Aubin - Sauges	149	271	132	271
23. Fresens	25	24	6	42
24. Montalchez	9	14	8	13
25. Vaumarcus-Vernéaz	13	30	10	32
Total	2128	4488	2136	4451
District du Val-de-Travers				
26. Môtiers	46	133	57	117
27. Couvet	248	507	319	413
28. Travers	113	174	104	182
29. Noiraigue	36	80	38	76
30. Boveresse	40	17	15	44
31. Fleurier	214	493	291	404
32. Buttet	58	130	95	97
33. La Côte-aux-Fées	42	102	30	110
34. Saint-Sulpice	23	51	38	35
35. Les Verrières	42	130	54	113
36. Les Bayards	22	49	12	55
Total	884	1866	1053	1646
District du Val-de-Ruz				
37. Cernier	92	239	110	211
38. Chézard - Saint-Martin	94	163	87	165
39. Dombresson	75	185	86	175
40. Villiers	17	34	8	36
41. Le Pâquier	16	38	17	43
42. Savagnier	50	102	35	115
43. Fenin - Vilars - Saules	24	82	28	76
44. Fontaines	39	125	55	104
45. Engollon	6	19	4	22
46. Fontainemelon	101	210	130	179
47. Les Hauts-Geneveys	35	126	38	121
48. Boudevilliers	43	112	39	113
49. Valangin	22	74	33	64
50. Coffrane	17	61	22	54
51. Les Geneveys-sur-Coffrane	95	159	89	158
52. Montmollin	27	71	25	71
Total	753	1800	806	1707
District du Locle				
53. Le Locle	1454	1547	1812	1219
54. Les Brenets	163	112	137	137
55. Cerneux-Péquinot	40	52	12	80
56. La Brévine	52	92	14	126
Le Bémont	4	19	3	19
57. La Chaux-du-Milieu	53	34	26	63
58. Les Ponts-de-Martel	119	212	103	222
59. Brot-Plamboz	19	27	12	33
Total	1904	2095	2119	1899
District de la Chaux-de-Fonds				
60. Le Chaux-de-Fonds - Centre	2159	2409	2478	2114
La Chaux-de-Fonds - Forges	1315	1586	1896	1033
La Chaux-de-Fonds - Charrière	611	792	883	521
61. Les Planchettes	25	20	21	22
62. La Sagne	107	93	76	121
Total	4217	4900	5354	3811
RÉCAPITULATION				
Neuchâtel	3419	6886	3756	6469
Boudry	2128	4488	2136	4451
Val-de-Travers	884	1866	1053	1646
Val-de-Ruz	753	1800	806	1707
Le Locle	1904	2095	2119	1899
La Chaux-de-Fonds	4217	4900	5354	3811
Total	13305	22035	15224	19983

Electeurs inscrits : 96.837
Bulletins valables : 35.825

Majorité absolue : 17.913
Participation au scrutin : 36,49 %

Pour la construction du parking du Seyon

Pour permettre la construction tant attendue, surtout dans les milieux commerçants du centre ville, du parking couvert du Seyon (350 à 400 cases - 8.600.000 fr.), le Conseil communal sollicite du législatif l'autorisation de garantir un prêt hypothécaire en second rang de 2.300.000 fr., en faveur de la Société anonyme maître de cet ouvrage, prêt consenti par les banques du chef-lieu.

Cette opération fait suite à la décision du Conseil général prise en novembre 73 concernant une opération immobilière pour faciliter cette construction.

Dans son rapport, l'exécutif insiste sur l'intérêt réel de ce parking, pour la solution des problèmes de circulation et de parcage dans le centre et aux environs immédiats.

Les travaux devraient commencer le 1er février prochain.

HAUSSE DES TAXES D'AMARRAGE ET D'HIVERNAGE DANS LES PORTS

Le Conseil communal propose, dans le cadre d'une modification de l'arrêté relatif aux taxes et émoluments communaux d'augmenter la taxe pour l'amarrage et l'hivernage des bateaux dans les ports, en la faisant passer de 10 à 30 fr. par mètre carré au maximum, compte tenu de la hausse des frais inhérents au fonctionnement et à l'entretien desdits ports.

SIX POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil général de la ville siégera lundi prochain avec à l'ordre du jour trois rapports du Conseil communal sur la désodorisation de la station d'épuration des eaux usées, la modification de l'arrêté concernant divers taxes et émoluments communaux et la garantie d'un prêt hypothécaire à la Société anonyme qui se propose de construire le parking couvert du Seyon.

A l'ordre du jour également des propositions individuelles : trois interpellations, l'une sur la gare CFF de Vauseyon, les deux autres relatives au projet de home médicalisé à la place de la villa catholique Thérésia, compte tenu de la décision négative de l'assemblée de paroisse de céder le terrain.

CORNAUX

Permis saisis

Au volant d'une auto, M. A. J., de Neuchâtel, roulait, dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h 40, en direction de Saint-Blaise.

A la hauteur de la station BP, à Cornaux, son véhicule qui empiétait sur la ligne de direction, entra en collision avec l'auto, conduite par M. C. R., de Biemme qui roulait en sens inverse et qui empiétait également sur la même ligne.

Les deux conducteurs ont été soumis aux examens d'usage et leurs permis ont été saisis.

SAINT-BLAISE

Une voiture disparaît

La voiture, mini rouge, portant les plaques NE 66 629, stationnée près de la gare à Saint-Blaise a disparu dans la nuit de jeudi à vendredi.

TOUR DE VILLE

En sortant d'un stationnement

● UN automobiliste, M. R.L. de Cornaux qui quittait une place de stationnement sur le bord nord de la chaussée, rue des Gouttes-d'Or, vendredi à 20 h 45 pour se diriger vers Saint-Blaise, est entré en collision avec la voiture conduite par M. C.B. de Berne, qui roulait également en direction de Saint-Blaise. Dégâts.

Après une collision conducteur en fuite

● DANS la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h, M. H. H., de Neuchâtel, roulait rue des Fahys, en direction du centre ville.

A la hauteur de la rue des Rochers, sa route fut coupée par une voiture, une mini rouge, surmontée d'un porte-skis, qui descendait cette rue.

Malgré la collision, le conducteur a pris la fuite. Toutes les personnes qui ont été témoins de l'accident et qui pourraient donner des renseignements susceptibles d'identifier le conducteur, sont priées de téléphoner à la gendarmerie, tél. (038) 24 24 24.

Cycliste blessé

● UN cycliste, Léo Lorenzin, âgé de 11 ans, de Neuchâtel, circulait samedi à 8 h 05 rue de la Dime en direction est. Arrivé à la hauteur du No 55, il a perdu le contrôle de sa machine, et a heurté le flanc gauche d'une automobile en stationnement.

Blessé, le jeune Lorenzin a été transporté à l'hôpital Pourtalès.

Panne de réseau électrique

● LE centre de la ville a été privé de courant électrique, hier, durant un peu plus d'une demi-heure, dès 13 h 35.

Cette panne intempestive est la conséquence d'un court-circuit sur la ligne ENSA à haute tension de 60.000 volts, entre Cornaux et Les Hauts-Geneveys et c'est par suite d'un phénomène transitoire que le système de protection de la station transformatrice des Sablons, à Neuchâtel, a fonctionné, déclenchant du même coup ladite station qui alimente le centre de la ville.

Julien Dunilac a signé son recueil de poèmes

● JULIEN DUNILAC a donné samedi après-midi, à la Salle de lecture de la Bibliothèque de la ville, une séance de signature à l'occasion de la publication de son nouveau recueil de poèmes, intitulé « L'un ».

On notait la présence, à cette cérémonie, de quelques hauts fonctionnaires du Département politique fédéral, dont Julien Dunilac fait lui-même partie, ainsi que de son éditeur M. Vladimir Dimitrievic, directeur de « L'âge d'homme », à Lausanne.

Né à Neuchâtel, où il a passé sa jeunesse, Julien Dunilac est l'auteur d'un roman, « Les mauvaises têtes », illustré par Marcel North, paru à la Baconnière, et d'un recueil de poèmes, « Futur mémorable », vingtième titre de la collection « La mandragore qui chante ».

Julien Dunilac a encore écrit un certain nombre de pièces de théâtre qui ont été diffusées par la Radio suisse romande, reprises en France,

en Belgique et au Canada, traduites en Suisse allemande et en Allemande.

Dans « L'un », le poète rompt avec la griserie du lyrisme traditionnel pour s'exprimer de manière brève, elliptique, suggestive. S'il refuse de s'appuyer sur le mot, véhicule complaisant de l'inspiration traditionnelle, c'est pour faire de lui le support fugitif, miroitant, parfois même éclaté, de l'indicible.

P.-L. B.

Permis saisi

● AU volant d'une auto, M. R. M., de Neuchâtel, circulait, dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 h 55, rue de Maillefer, en direction sud.

Sa voiture a quitté la chaussée, dans un virage, et est venue emboutir un mur. M. R. M., a été soumis aux examens d'usage et son permis a été saisi.

PIAGET
BAUME & MERCIER
GENÈVE 1830

PALLADIUM

AVIS OFFICIELS

Enchères publiques à Boudry

L'Office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, les biens suivants qui dépendent de la succession réputée de Bolle Richard, quand vivait domicilié à Pesieux.

Le mardi 17 décembre 1974, dès 14 h à la Salle de spectacles de Boudry : 1 lot de mobilier ancien et moderne, mobilier de bureau, tapis moquette et d'Orient, cuisinières à gaz et électriques, frigos, appareils de photos, enregistreurs, tourne-disques, amplificateur, colonnes sonores, 1 radio Turner avec cassettes 1 machine à écrire Hermès 1 machine IBM électrique système à boule, machines à calculer, 1 lot de microsillons, malles de voyage, valises, sacs de voyage, 2 fauteuils club, 1 assortiment de 6 tables, pieds laiton, dessus en cristal avec bords miroir, 1 chevalet de peintre, style Louis XIII, 1 table Biedermeier à rallonges, 1 coffre ancien rustique, 1 bureau bois et plastique, 1 étagère de bureau à stores, diverses armoires et tables, 1 fusil de chasse, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

Le jeudi 19 décembre 1974 dès 14 h, à la Salle de spectacles de Boudry :

1 lot important de livres reliés, Encyclopédie, dictionnaires, romans anciens et modernes, revues historiques, livres d'art illustrés, dont : l'Encyclopaedia Universalis, 6 vol. « Les Muses », 1 dictionnaire Littré en 4 vol., 1 lot de 28 petits livres anciens reliés cuir, année 1800 env., 3 vol. Les Grands Maîtres de la peinture, 2 vol. Dictionnaire National de Bescherelle, etc. ; nappes et rideaux, linges de cuisine ustensiles et casseroles, etc. ; 1 lot d'environ 200 bouteilles de vins rouges et blancs, suisses et français, d'appellations contrôlées et de millésimes anciens et récents, liqueurs et eaux-de-vie, ainsi qu'une quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Conditions de vente : vente au comptant, conformément à la L.P.

L'Office des faillites ne donne aucune garantie quant à la juste désignation des objets. Aucune réclamation ne sera admise dès l'adjudication prononcée.

Les biens seront exposés le jour des enchères dès 13 heures.

OFFICE DES FAILLITES

Le préposé :

Yvan Blösch

IMMEUBLES

A vendre à Bevalx

TERRAIN

de 4000 m² en zone Industrielle. Accès facile. Prix intéressant.

Faire offres sous chiffres OQ 3341 au bureau du Journal.

Urgent je cherche à acheter maison familiale ou petit localif à Neuchâtel ou aux environs. Faire offres sous chiffres MD 3324 au bureau du Journal.

A LOUER

A LOUER A MARIN dans immeuble neuf, route des Tertres 2, au centre du village,

SPLENDIDES 3 1/2 PIÈCES

tout confort - cuisine équipée - tapis tendus - balcon - adoucisseur d'eau - ascenseur - antenne collective TV-Radio. Loyer : dès Fr. 585.- + Fr. 65.- de charges. Le loyer net comprend l'utilisation de la buanderie avec machine à laver automatique et séchoir électrique, ainsi que le service de conciergerie.

Renseignements et inscriptions auprès de : LA NEUCHATELOISE, Compagnies d'assurances Service Immobilier Rue du Bassin 16, Neuchâtel. Tél. 21 14 71.

Saint-Aubin (NE)

A louer dès le 1er janvier 1975 Rue du Castel 31, magnifique

appartement de 4 chambres

cuisine aménagée, salle de bains, W.-C. (séparés) balcon, cave et galetas dans immeuble moderne très bien situé.

Loyer mensuel : Fr. 615.- (charges comprises).

FIDUCIAIRE Antonietti et Böhringer Gérance d'Immeubles G. Monnier 13, rue du Château NEUCHÂTEL Tél. 038 24 25 25

studio meublé

tout confort, à 1 ou 2 personnes, libre dès le 31 décembre 1974, loyer : 350 fr. + charges.

S'adresser à : Etude J.-J. Thorens, Saint-Blaise. Tél. (038) 33 27 56.

appartement

de 4 1/2 pièces. Location mensuelle, sans charges : Fr. 630.-. Fiduciaire Seiler & Mayor Trésor 9 - Neuchâtel Tél. 24 59 59.

A louer à la rue des Draizes

appartement 2 pièces, meublé

avec tout confort. Loyer, charges comprises, 460 fr.

S'adresser à : l'Etude Jacques Ribaux, 6, Promenade-Noire, tél. 24 67 41.

A louer, à la rue des Poteaux,

studio non meublé

laboratoire non agencé avec tout confort ; loyer 275 fr., charges comprises.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux Promenade-Noire Tél. 24 67 41.

A LOUER, à Cernier, rue du Stand,

GARAGES

à l'année ou pour la période d'hiver. Fr. 65.- par mois.

RÉGENCE SA Rue Coulon 2 (à côté de l'Université) Tél. 038/25 17 25 2001 Neuchâtel

A louer A FONTAINES

dans bâtiments communaux, un appartement de 4 pièces avec grande cuisine, séjour de 28 m², confort, W.-C. séparés, cave et chambre haute, situé au 2^{me} étage d'un bâtiment avec service de conciergerie, eau chaude et chauffage général. Loyer mensuel : Fr. 520.- sans les charges.

Entrée en jouissance : 1er février 1975 ou date à convenir une chambre indépendante, chauffée et meublée, conciergerie, lavabo et droit d'utilisation d'un bloc sanitaire (W.-C. et douche). Prix fixe : Fr. 120.- par mois. Entrée en jouissance : immédiate ou date à convenir. Renseignements et inscriptions au bureau communal, tél. (038) 53 23 61.

A louer à **Chez-le-Bart** pour fin décembre ou époque à convenir, splendide appartement de 3 1/2 pièces Tél. (038) 24 70 52.

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du Journal vous présentera un choix complet et varié

DEMANDES À LOUER

On cherche à louer

petite ferme

habitable, avec ou sans terrain, région Val-de-Ruz ou environs. Téléphoner entre 18 et 20 heures au (038) 53 19 36.

OFFRES D'EMPLOIS

Travail accessoire intéressant

(ou à plein temps, âge 14-65 ans) Aimeriez-vous aider des handicapés ? Cela est possible par une représentation d'articles exclusifs dans un but humanitaire. Nous avons besoin pour cela de personnes sérieuses, disposant de temps libre. Les intéressés (ées) voudront bien prendre contact avec le responsable. Tél. (038) 25 19 86 (aussi le soir).

max Holmann T.25 1050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

employée de maison

à plein temps ou pour quelques heures par jour.

Se présenter ou téléphoner.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE LAUSANNOISE

cherche

LOGOPÉDISTE

en possession du diplôme universitaire de logopédiste, ou ayant des qualifications équivalentes. La préférence ira à candidate ayant quelque expérience de la pratique chez les écoliers.

Adresser offres à la Direction des écoles, service médical, section psycho-pédagogique, case postale 50, 1000 LAUSANNE 9.

MIGROS

cherche pour son Marché rue de l'Hôpital, à Neuchâtel, des

VENDEUSES

au rayon photos aux stands extérieurs

Nous offrons :
— places stables
— semaine de 44 heures
— salaire intéressant
— nombreux avantages sociaux.

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

PÂTISSERIE AUX CROQUIGNOLES, VERBIER

cherche

un pâtissier-confiseur ou un pâtissier

Entrée immédiate. Bon salaire. S'adresser à Albert Bircher, 1936 VERBIER. Tél. (026) 7 10 34-33.

Nous cherchons jeune fille

pour aider au ménage et pour menus travaux. Tél. 25 34 18.

L'Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés (ORIPH) cherche pour son Centre de Pomy-Yverdon

ÉDUCATRICE ou ÉDUCATEUR

expérimentés, capables d'assumer en tant qu'adjoint du chef d'établissement, la responsabilité de l'internat (logement à disposition)

MAÎTRESSE ou MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT

pour sa section de formation de personnes aveugles (emploi de bureau et téléphoniste, y compris branches générales).

Prière d'adresser les offres de service, avec curriculum vitae et prétentions de salaire au directeur de l'ORIPH, B.P. 98 1700 Fribourg 5. Tél. (037) 22 02 45.

Agence d'assurances de la place de Neuchâtel cherche un homme connaissant l'assurance, en qualité de

CHEF DE BUREAU DE SINISTRES

— Poste d'avenir à responsabilités
— Avantages sociaux usuels.

Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres 28-900292 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

ELECTRONA

Notre entreprise produit des accumulateurs, des appareils de télécommunication, des pièces en matières plastiques moulées et injectées.

Nous désirons engager, pour notre nouvelle fabrique d'accumulateurs, un

INGÉNIEUR E.T.S.

en électromécanique ou mécanique qui sera appelé à travailler en collaboration directe avec le chef du département accumulateurs qu'il assistera dans ses fonctions.

Les tâches à accomplir sont nombreuses et variées. Elles exigent de pouvoir animer et conduire un bureau de construction ainsi que d'organiser, planifier et contrôler les travaux d'entretien des installations existantes et à développer.

Notre futur collaborateur devra, en plus de ses connaissances techniques, avoir une formation de base et une expérience pratique lui permettant en particulier de dominer les problèmes d'un service d'entretien mécanique.

Ce poste demande de bonnes connaissances de la langue allemande pour une personne de langue maternelle française ou inversement.

Nous offrons un emploi stable, des activités intéressantes et variées. C'est avec plaisir que nous discuterons de la description détaillée des tâches qui se rattachent à ce poste, ainsi que des conditions d'engagement, avec des personnes qui sont intéressées par une activité dans notre entreprise.

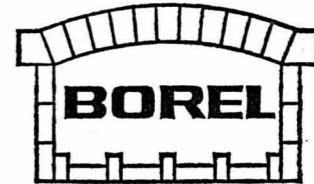
Les demandes de renseignements et les offres, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées à

ELECTRONA

ELECTRONA S.A.

2017 Boudry tél. (038) 42 15 15, interne 401.

Nous garantissons une entière discrétion.



Fabrique de Fours industriels cherche pour son

SERVICE EXTERNE

un praticien ayant une bonne formation de mécanicien ou électricien, ou même serrurier. Après une période de mise au courant de nos produits, le candidat aura les fonctions suivantes :

— montage et mise en service des installations chez les clients, principalement en Suisse et occasionnellement à l'étranger ;
— dépannages et service d'entretien.

Nous demandons :

— de la disponibilité allié à une certaine souplesse
— du goût pour le travail bien fait
— de l'entregent
— langue maternelle française ou allemande avec bonnes connaissances de la 2^{me} langue.

Nous offrons :

— un travail intéressant, varié et indépendant
— une rémunération correspondant aux qualifications, et paiement équitable de tous frais de déplacement.

Adresser offres : à la direction de Borel S.A. rue de la Gare 4 2034 Pesieux (NE) tél. (038) 31 27 83.

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures : dès ce moment et jusqu'à 22 heures ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames

Tarif de la publicité

ANNONCES : 60,5 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 50 c. le mm, min 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.- le mm. Réclames Fr. 2.15 Naissances, mortuaires 1.10 le mm. Petites annonces non commerciales 40 c. le mot minimum Fr. 4.-.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A. «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE
1 an 96.- 6 mois 50.- 3 mois 26.- 1 mois 10.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés

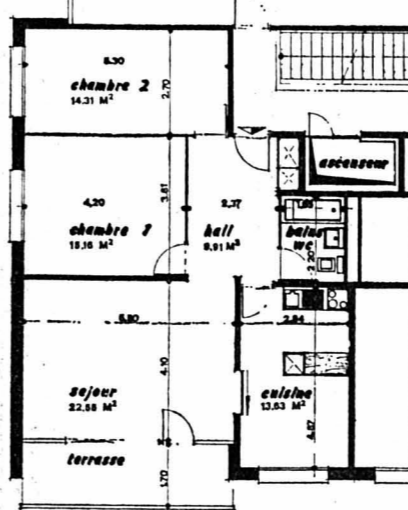
CHEVREUSE A BOUDRY

VOUS OFFRE À LOUER

2 PIÈCES 1/2 dès 425.-
3 PIÈCES 1/2 dès 495.-
4 PIÈCES 1/2 dès 635.-
5 PIÈCES 1/2 dès 815.-

GRANDES surfaces, ensoleillement maximum, grands balcons halls spacieux, cuisines superbement agencées, solarium à disposition des locataires.

de magnifiques appartements à des prix exceptionnels vu la qualité de la construction et son INSONORISATION IDÉALE



S'adresser à la Fiduciaire Seiler & Mayor Neuchâtel. Tél. 24 59 59



Quand le cœur agit, c'est en secourant.

Secours suisse d'hiver

CARNET DE LA SEMAINE

Le supermarché en fête...

... avec tous les produits de fête pour les réveillons et les repas de Noël et Nouvel-An, voyez, en particulier, notre boutique de vins, liqueurs et corbeilles garnies au supermarché.



Prix Armourins **149.-**

L'Or monte

Et pourtant nous vous accordons toujours un

rabais de 20%

sur tous nos bijoux en or ! Le moment ne peut être mieux choisi pour faire un excellent placement.

L'OR...

Aucun cadeau n'est mieux accueilli.

AH! CE LODEN... QUE RIEN NE REMPLACE

Le rêve de chacun et de chacune... Longtemps en pénitence, le vrai loden retrouve une vogue extraordinaire et ce n'est que justice, car rien ne le remplace.

Nouvel arrivage à la confection dames et enfants.

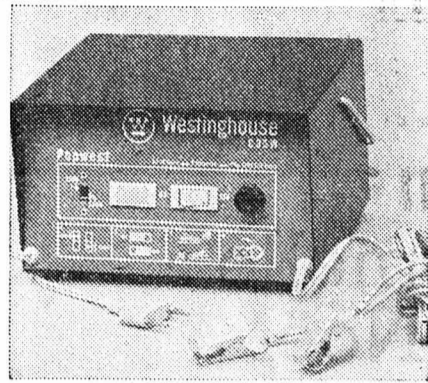
Loden léger, pratique. Pli creux dans le dos. Capuchon. 36 à 44.

PRIX CHOC

Les Lego à des prix Armourins, le cadeau que vos enfants apprécieront et vous ne les payerez pas cher. COMPAREZ !

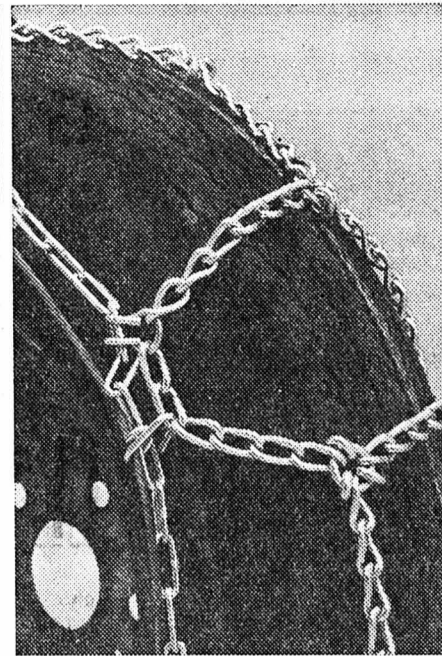
- Boîte No 2 11.- au lieu de 17.-
- Boîte No 3 16.- au lieu de 25.-
- Boîte No 4 21.- au lieu de 32.-
- Boîte No 5 26.- au lieu de 40.-
- Boîte No 6 33.- au lieu de 50.-
- Boîte No 7 43.- au lieu de 65.-

Naturellement au rayon jouets **Armourins**



Chargeur de batterie Westinghouse, modèle Popwest, charge 3 A, 6 et 12 volts, avec lampe de contrôle, contrôlée ASE, boîtier métal avec poignées, 19 x 11, 8 x 15 cm, 2,3 kg :

49.-



Chaînes à neige « BRUN », acier forgé, maillons spécialement trempés et promatisés, éléments de réglage brevetés, pour un montage impeccable, avec tendeur, étriers de montage et maillons de rechange, notre exclusivité :

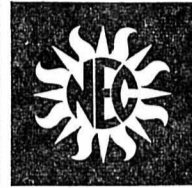
67.-

prix-choc

On est bien Aux Armourins. Les rayons sont préparés avec goût pour que vous puissiez faire votre choix dans de bonnes conditions et en toute tranquillité, avant la bousculade des derniers jours. Tout est prêt, tout est artistement décoré, tout est de la meilleure qualité et les prix sont des plus raisonnables. Notez sur votre agenda les diverses manifestations qui animeront nos rayons :

Prélude à Noël pour les handicapés...

Ce matin, en respectant une coutume qui nous est chère, une promenade dans nos magasins était réservée aux handicapés. Ils ont pu parcourir nos rayons en long, en large et de haut en bas des 3 étages, sans aucune bousculade. Nos magasins étaient « à eux » pour leur permettre de jouir d'une ambiance de fête.



Les jeudis 12 et 19 décembre
ouverture de nos magasins de
10 h à 22 heures

Trams, autobus et trolleybus gratuits les soirs d'ouverture de 19 h 30 à 23 h 30.

2650 places de parc. Bus-navette gratuit tous les samedis.

Faire plaisir à coup sûr...

... c'est offrir un objet de nos boutiques-cadeaux du rez-de-chaussée au 3me étage. Vous y trouverez des merveilles : gadgets, statuettes, bois sculptés, tableaux miniature, vieilles lanternes. Vous n'aurez que l'embarras du choix.

Que de belles bougies...

... au stand des bougies décoratives au rez. De la bougie fusée, à la grosse bougie sculptée, il y en a pour tous les goûts.

Bougies artistiques à partir de **1.95**

mieux vivre avec les

armourins

le grand magasin au plus grand choix

KONICA

OBJECTIVEMENT MEILLEUR!

H. FAVRE

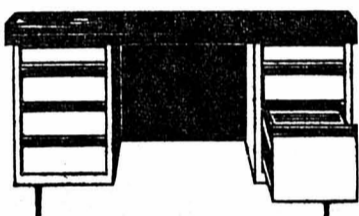
HORLOGERIE - BIJOUTERIE

Place du Marché Neuchâtel

AGENT OFFICIEL: ZENITH ROAMER AVIA ENICAR

ALLIANCES CLASSIQUES OU FANTAISIE

Meubles de bureau bon marché



Bureau-ministre en acier, grandeur de plateau 150 x 75 cm, à gauche : 3 tiroirs : à droite : 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir

Fr. 782.-

Rayonnage en acier composé de 2 montants et d'un dessus, plus 5 rayons. Haut. 185 cm, larg. 95 cm, prof. 30 cm

Fr. 149.-

Armoire en acier, 4 rayons mobiles. Haut. 198 cm, larg. 100 cm, prof. 43 cm.

Fr. 460.-

Reymond

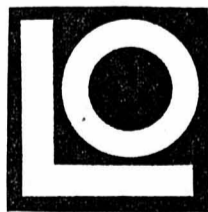
Exposition à Cornaux (A droite avant le passage sous-voie CFF direction Neuchâtel-Bienne).

Mécontent de votre radio ou téléviseur !

Téléphonez au 25 54 93

REOS

F. STIEGER Bercles 5



OPTIQUE MARTIN LUTHER

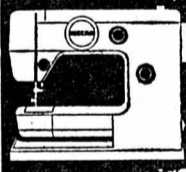
MAÎTRE OPTICIEN Maison fondée en 1852

Place Pury 7 2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

RICCAR



contre la vie chère

seulement RICCAR vous offre tous ces points utilitaires pour Frs 845.-

A. GREZET Seyon 24 - 24 a Neuchâtel Téléphone (038) 25 50 31

RICCAR

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

P I E

La clef de tous vos problèmes

constructions métalliques menuiserie métal et aluminium

Campardo Serrurerie S. à r. l.

Port-Roulant 1 Tél. 24 28 12

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

DÉMÉNAGEMENT

M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48, 31 57 83. Tires 22, 2034 Peseux.

Transports dans toute l'Europe.



pour des vêtements propres !

Originalité et bon goût tel est le thème de notre «exposition cadeaux»

Afin de faciliter vos achats,

- nous avons sélectionné les meilleures marques de parfums et produits de beauté
- notre personnel qualifié est à votre entière disposition pour vous conseiller judicieusement
- nous vous suggérons également nos chèques-cadeaux valables pour tous les articles de notre assortiment
- en participant à notre concours, vous avez en outre la possibilité de gagner un séjour de 15, 10 ou 5 jours dans un hôtel spécialement équipé pour mettre en valeur votre beauté et améliorer votre santé
- un flacon de sels de bain Juvena vous est remis gracieusement pour tout achat de parfum ou eau de toilette, dès 30 francs
- avant les fêtes, notre magasin est ouvert en soirée, les 12 et 19 décembre



PRESSE-MINUTE

Pour tous vos imprimés administratifs et commerciaux par procédé rapide

Dès maintenant

PHOTOCOPIE

sur papier blanc non chimique à un prix très intéressant. Pour vos grandes quantités, veuillez demander nos abonnements.

Département rapide de l'Imprimerie Centrale S.A. rue du Concert 6, Neuchâtel, Tél. 25 65 01

Pharmacie Parfumerie

ARMAND

Rue de l'Hôpital 2

Tél. 25 57 22

LA CHAUX-DE-FONDS

Les riches heures du Conservatoire Concert consacré à Jean-Sébastien Bach

La musique n'adoucît par les mœurs uniquement; elle établit un équilibre, entre le cerveau et le corps, comme l'exprime si bien le psychiatre allemand Groddeck. Voilà ce que bien des parents ont compris et qui a permis à leurs enfants d'assister, au concert donné par l'Orchestre du conservatoire, sous la direction de Robert Faller. Chez Bach, nous trouvons cet équilibre génial que nous avons tant apprécié une fois de plus. Dans le « Ricercare », de l'« Offrande musicale », il y avait, en plus, cet « *espressivo inexpressif* » qui ne constitue pas seulement un jeu de mots, mais qui constitue une réalité sans laquelle la musique du Cantor perdrait sa raison d'être; Jankélévitch souligne ce paradoxe et nous l'avons trouvé aussi dans la Cantate No 189, donnée par Vincent Girod, ténor, Jeanne Marthaler, flûte, Françoise Faller, hautbois, Francis Zanlonghi, violon, Pierre Sancho, violoncelle et Mady Bégert, clavecin. Ces solistes jouèrent avec musicalité et assurance.

Jean-Claude Blanc, trompette, donna au « Concerto Brandebourgeois » (avec les solistes instrumentistes que nous venons de citer) une « puissance de limpidité, selon Valéry, comme aussi une « souveraineté dans les combinaisons transparentes ». Ajoutez que vous en trouvez des combinaisons, dans cet Andante immatériel, dans cet Allegro, où le thème passe d'un instrument à l'autre! La limpidité de la troisième par-

te ne peut pas être décrite ni comparée à un sujet concret: nous sommes et restons dans le domaine de l'abstrait, sans pour autant pouvoir nier le dynamisme, la vitalité pétillante, que la langue allemande désigne par « das Motorische ». Robert Faller conféra à ces œuvres un allant, une expression splendide.

M.

Collision

Au volant d'une automobile, M. G.G. de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la Place de la Gare samedi vers 14 h 30, direction nord; à l'ouest de la poste, arrivé sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, il est entré en collision avec la voiture conduite par M. V.L. de La Chaux-de-Fonds, qui s'était arrêtée devant le passage de sécurité situé à l'ouest de la poste. Dégâts matériels.

Perte de maîtrise

Conduisant une automobile, M. M.P. de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la route cantonale No 18, La Chaux-de-Fonds - La Cibourg; arrivé au sommet du chemin Blanc, dans un virage, il a perdu la maîtrise de son véhicule sur la route enneigée, a traversé la chaussée de droite à gauche et est entré en collision avec le fourgon conduit par M. E.J. de La Chaux-d'Abel qui était arrêté sur le bord nord de la route pour charger des boîtes de lait. Dégâts matériels.



« La Paternelle » a fêté Noël

La traditionnelle fête de Noël de La Paternelle de La Chaux-de-Fonds a connu une grande affluence puisque ce ne sont pas moins de 5000 personnes environ qui ont assisté aux cinq représentations.

(Avipress - M.A. Robert)

LE LOCLE

Les Brenets s'apprentent à fêter Noël sous le signe de la fraternité

De notre correspondant :
A l'approche de Noël le village des Brenets revêt, traditionnellement, un petit air de fête, puisqu'un sapin est dressé devant le temple, et décoré de bougies multicolores. Cette année, la fête de Noël sera placée, aux Brenets comme dans plusieurs autres localités de Suisse romande, sous le signe de la fraternité. Ainsi, faisant suite à l'appel de l'organisation centrale du mouvement « Fraternité », une quinzaine de personnes du village se sont rassemblées, récemment, afin de mettre sur pied les préparatifs de cette campagne, dans le cadre de la commune.

Le mouvement de « Fraternité » est ouvert à toutes les générations et à tous les engagements volontaires, mais reste indépendant des mouvements chrétiens ordinaires.
En ce sens, il sort un peu de la tradition religieuse de la fête de Noël, et il veut s'attacher à lui donner sa première signification qui est un message de paix et de bonne volonté pour tous les hommes. Ainsi, les responsables du mouvement désirent que les gens sortent du paternalisme charitable que leur inspire la fête de Noël, pour vivre, en actes, la réconciliation, et par des signes concrets, la solidarité.

Aux Brenets, les responsables et organisateurs du mouvement lanceront leur campagne, une dizaine de jours, avant Noël, par une information au public, en distribuant une circulaire « tous ménages ». Cette dernière proposera aux habitants de la localité de sortir de leurs foyers, dans la nuit du 24 décembre, et de se joindre à un cortège aux flambeaux, qui conduira les participants, à la salle de gymnastique, gracieusement mise à disposition par les autorités communales, et décorée à cet effet.

QUELQUE CHOSE DE PLUS

Le cortège s'ébranlera, au milieu de la soirée. A la salle de gymnastique, une collation sera préparée, des jeux organisés, et des chants, accompagnés à la guitare, proposés au public. La réunion se terminera vers minuit, afin de permettre aux personnes qui le désirent de se rendre dans les différents lieux religieux du village.

Les responsables du mouvement espèrent une nombreuse participation, ce serait, ainsi, la preuve qu'un grand nombre de gens désirent apporter quelque chose de plus à leur propre fête de Noël, en sortant de leur isolement et peut-être aussi, et par la même occasion de venir en aide aux vrais isolés. Il faut souhaiter un plein succès à « Fraternité », dont le but, il faut le rappeler, n'est pas simplement de passer Noël mais bien plutôt de le vivre, dans un esprit de réconciliation entre tous les êtres humains...

M. H.

Collision

Au volant d'une automobile, M. P.Z. du Pré Roux sur Le Locle, circulait sur la Grand'Rue, direction ouest vendredi vers 19 h 40; arrivé à la hauteur de l'immeuble No 19, il a heurté l'arrière de l'automobile conduite par M. W.W. de Neuchâtel, qui se trouvait en dernière position dans une colonne de véhicules, à l'arrêt. Sous l'effet du choc, l'auto W.W. a été poussée contre l'arrière de la voiture conduite par M. F.R. du Locle; dégâts matériels.

Nomination d'un nouveau pasteur

(sp) La paroisse protestante du Locle a élu dimanche, un nouveau pasteur en la personne de M. Victor Phildius, qui occupera le poste laissé vacant pendant plusieurs mois, à la suite du départ du pasteur Jacques Bovet. Agé de 50 ans, le pasteur Phildius a obtenu sa licence de théologie, en 1958, à Lausanne. Aussitôt après, il a épousé une infirmière danoise et est devenu pasteur auxiliaire à Bruxelles-Belliard. De 1960 jusqu'en été 1974, il a occupé différentes fonctions, au Rwanda, au service de la Société belge de mission protestante.

M. Phildius a été agréé par l'Eglise réformée du canton, lors de la session du Synode du 4 décembre dernier. Il sera, officiellement, installé dans son nouveau ministère, le 15 décembre, lors du culte du matin au temple.

Les paroisses renoncent à s'associer au Noël des sociétés locales...

(sp) La traditionnelle Fête de Noël du Groupement des sociétés locales se déroulera, vendredi. Elle aura un caractère quelque peu différent des autres années. En effet, les paroisses protestante et catholique ont renoncé à s'associer à cette manifestation, estimant que celle-ci n'avait plus la solennité voulue.

Des groupes de jeunes chanteurs, munis de torches, partiront de différents endroits de la ville et se rejoindront devant le sapin, installé sur l'esplanade de la cure. En cours de route, ils se produiront devant divers établissements et immeubles de personnes âgées.

En début de soirée, une courte cérémonie aura lieu sur l'emplacement de fête, à l'issue de laquelle une petite friandise sera distribuée à tous les enfants.

Le budget pour 1975 à l'étude du Conseil général de La Sagne

De notre correspondant :

Les membres du législatif sont convoqués en assemblée ordinaire le vendredi 13 décembre, pour la dernière séance de l'année. L'ordre du jour établi par le Conseil communal est le suivant : 1. Appel nominal ; 2. Procès-verbal de l'assemblée du 28 août ; 3. Budget 1975 ; 4. Demande de crédit pour l'amélioration de l'éclairage des classes au collège ; 5. Adaptation du tarif des Eaux ; 6. Questions et interpellations.

Le budget 1975 prévoit un déficit de 6.130.-- fr., puis après attribution à la Réserve, c'est un montant déficitaire de 16.130.-- fr. qui est présumé. Le compte de pertes et profits s'établit de la manière suivante :

REVENUS COMMUNAUX

Intérêts actifs	16.800 fr.
Immeubles productifs	44.140 fr.
Forêts	77.600 fr.
Impôts	437.500 fr.
Taxes	31.000 fr.
Recettes diverses	29.000 fr.
Service des Eaux	3.900 fr.
Service de l'électricité	27.000 fr.

CHARGES COMMUNALES

Intérêts passifs	23.300 fr.
Frais d'administration	141.300 fr.
Hygiène publique	25.950 fr.
Instruction publique	249.600 fr.
Sports, loisirs, culture	4.500 fr.
Travaux publics	96.100 fr.
Police	35.700 fr.
Oeuvres sociales	65.900 fr.
Dépenses diverses	22.920 fr.

669.170 fr. 663.040 fr.

Déficit pour balance 6.130 fr.

669.170 fr. 669.170 fr.

Reprise du déficit 6.130 fr.

Attribution aux réserves - de drainage 10.000 fr.

16.130 fr. 16.130 fr.

Déficit présumé 1975 16.130 fr. 16.130 fr.

L'exécutif présente un budget compressé comme le désire et l'exige le conjoncture actuelle; peu de travaux sont inclus, si ce n'est que quelques entretiens. Les travaux urgents feront l'objet de crédits extrabudgétaires dans le courant de l'exercice.

VAL-DE-RUZ

Du côté de la campagne

245 hectares d'orge sont restés sous la neige

D'un de nos correspondants :

Le comité de la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture s'est réunie récemment à Pesuex en présence de M. Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture. Celui-ci a informé le comité des dégâts causés par la neige aux céréales dans les hauts du canton. En tout 245 hectares d'orge, quelques hectares de blé et de pommes de terre sont restés sous la neige. L'assurance grêle prendra en charge les dégâts causés à ses assurés. Quant à la division fédérale de l'agriculture, elle n'a pas encore pris de mesure à ce sujet mais en prendra pour les céréales. Par contre, il n'est pas prévu d'indemniser les cultures de pommes de terre. En viticulture, c'est le Fonds suisse pour les dégâts non assurables qui interviendra pour les plus atteints, précise à ce propos « Campagnes et coteaux » dans sa dernière édition.

TROIS DÉPARTS

Le comité a pris congé officiellement de trois de ses fidèles collaborateurs : MM. Perrenoud, Burgat et Sandoz. Le comité a pris une décision à propos du maintien ou de la suppression du marché-concours des Hauts-Geneveys. A l'époque, cette manifestation devait promouvoir l'engraissement du bétail dans le canton et d'en primer la qualité, d'après les critères de la CBV. Ces buts étant maintenant atteints, il n'y a plus de raison de maintenir le marché-concours du bétail de boucherie des Hauts-Geneveys qui est donc supprimé.

Après le départ de M. Perrenoud (réducteur et administrateur) et de M. Fernand Sandoz (président de la commission du journal) le comité a fait le point de la situation financière de « Campagnes et coteaux ». Les résultats comptables ont permis de qualifier la situation de saine. Cependant, l'intérêt des lecteurs ont obligé le comité à reconsidérer la fusion éventuelle de l'organe officiel de la Société avec « la Terre romande ».

ENGRASSEMENT DES VEAUX

Lors de l'assemblée des délégués de l'été dernier, un éleveur de La Chaux-de-Fonds avait soulevé le problème du placement des veaux « produits » dans le haut du canton en rapport avec la

surproduction laitière. Le comité cantonal a décidé de promouvoir l'engraissement de veaux blancs au lait entier. Cet engraissement devra se faire avant tout dans l'exploitation où le veau est né et dans les exploitations qui ne mettent pas de lait dans le commerce et qui touchent un subsidie à cet effet. Le comité a décidé de poursuivre

l'étude et propose, en attendant, l'introduction d'une « bourse des veaux » dans « Campagnes et coteaux ».

SITUATION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE

M. Vuille, président, a fait un large tour d'horizon de la situation actuelle de l'agriculture. Il a relevé l'aggravation provoquée par les intempéries de l'automne. Il est intervenu auprès de l'Union suisse des paysans pour demander d'augmenter la quantité de lait franche de retenue en zones de montagnes. M. Vuille a par ailleurs soulevé l'épineux problème de l'entraide plaine-montagne entreprise dans certaines régions du pays pour venir en aide aux régions les plus défavorisées. Signalons enfin que le comité de la Société cantonale d'agriculture et de viticulture reste favorable à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire

J. de la H.

CERNIER

Prochaine séance au Conseil général

(c) Le Conseil général de Cernier est convoqué pour le 16 décembre. L'ordre du jour comprend la présentation du budget de 1975, la prorogation de l'arrêté du 19 décembre 1973, relatif à l'augmentation d'impôt de 5 %, calculée sur le produit de l'impôt des personnes physiques, la révision des articles 3 et 4 de l'arrêté du 29 décembre 1966, concernant l'impôt communal (introduction de la perception de cet impôt en deux tranches) et la modification du règlement général du Centre scolaire du Val-de-Ruz.

Le budget 1975 de la commission scolaire

(c) La commission scolaire de l'école primaire de Cernier a siégé, récemment, sous la présidence de M. Roger Doerflinger. Elle a examiné et adopté le budget de 1975, préparé par le Conseil communal et l'administrateur. Aux dépenses figurent les traitements et charges sociales (corps enseignant et concierge) : 285.320 fr.; les transports d'élèves : 4000 francs; classes des Perce-Neige : 6000 francs; locaux scolaires (chauffage, éclairage, nettoyage, etc.) : 56.350 fr.; mobilier et matériel : 9500 fr.; jardin d'enfants : 36.500 fr.; divers : 12.400 fr., soit au total : 410.070 francs. Les recettes sont constituées de la subvention de l'Etat : 109.400 fr.; de la location des locaux : 15.200 fr.; de la contribution des parents au jardin d'enfants : 10.600 francs, soit au total : 135.200 francs.

La charge nette de l'enseignement primaire s'élève à 274.870 francs. Le coût d'un élève étant d'environ 2550 francs.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Corso : 20 h 30, « Le fantôme de la liberté » (16 ans - prolongations).
Eden : 18 h 30, « Porno baby » (20 ans).
20 h 30, « Les mille et une nuits » (18 ans - prolongations).
Plaza : 20 h 30, « On m'appelle Providence » (16 ans).
Scala : 18 h 45, « Una breva vacanza » (16 ans). 21 h, « Le nouvel amour de Coccinelle » (12 ans).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS
Relâche le lundi.

EXPOSITIONS
Musée d'histoire : Les collections (le week-end ou sur demande).
Galerie du Club 44 : les graveurs du groupe Spektrum.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Centrale, 57 avenue

Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

MANIFESTATIONS

Bureau consommateurs-information : de 14 à 17 h, tél. (039) 22 56 95.

Club 44 : 20 h 30, « Gustav Mahler, le mal-aimé », par Jean Matter, musicologue et écrivain vaudois.

Le Locle

EXPOSITION
Musée des beaux-arts : Albert Fahrny, peintre.

Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38; dès 21 h, tél. 117.

Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Val-de-Ruz

Pharmacies de service : Marti, Cernier; Piergianni, Fontaines.

Permanence médicale : votre médecin habituel.

Ambulance : tél. 53 21 33
Cernier, exposition : dessins d'enfants à la Fontenelle, de 19 h à 21 h.

Une tradition toujours vivante: la fête de la Saint Nicolas...

Plusieurs centaines d'enfants se pressaient, vendredi soir, rue du Temple pour assister à l'arrivée de saint Nicolas. Cette manifestation, organisée par les commerçants de la ville, a connu son succès habituel.

Cette année, saint Nicolas n'est arrivé ni par chemin de fer, ni par la route, mais par voie des airs. En effet, il a, tout à coup, surgi au milieu des échafaudages de la tour du Temple. Escorté par quelques agents de police, il a, ensuite, pris place sur une tribune où il

accueillit et rempli de cadeaux tous les enfants qui ont chanté une petite poésie ou chanté une mélodie de Noël.

Saint Nicolas a regretté que les restrictions d'électricité de cette année n'aient pas permis de créer la traditionnelle rue des étoiles. « Mais, a-t-il ajouté, s'il y a moins de lumière dans la rue, il y en a davantage dans les cœurs ». A voir l'enthousiasme de l'infatigable « Grabon », on ne peut en être que convaincu.

R.Cy.



Un saint Nicolas que les enfants regardent avec quelque frayeur ...

(Avipress - M.A. Robert)

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Le cercle d'études historiques est resté fidèle à son cadre habituel

Réuni en assemblée générale annuelle à Moutier samedi, le cercle d'études historiques (CEH) de la Société jurassienne d'émulation, préoccupé par la situation politique actuelle, a adopté la résolution suivante :

1. Toutes les parties en cause dans la question jurassienne ont cherché à justifier leur position par des arguments tirés en partie de l'histoire. Il est évident que par sa richesse et ses contradictions, l'histoire de l'ancien évêché de Bâle et du Jura permet toutes les interprétations dès le moment où l'on privilégie l'un ou l'autre aspect au détriment des autres.

2. Le CEH, pour sa part, n'entend pas intervenir dans la polémique où l'histoire devient servante de la politique. Sans vouloir nier l'aspect idéologique que comporte toute re-

cherche scientifique, le CEH estime que c'est en apportant les éléments nécessaires à une connaissance approfondie, donc à une meilleure compréhension de leur passé, ancien et récent, qu'il contribuera à atténuer les divisions actuelles entre Jurassiens.

3. Dans l'immédiat, le CEH dénonce toute politique qui tend à rendre irréversible les divisions entre Jurassiens et salue les efforts de ceux qui cherchent à les résorber.

4. Par delà les déchirements et peut-être les frontières politiques, le CEH entend rester fidèle au cadre historique tel qu'il l'a défini dans la bibliographie jurassienne 1928-1972 — de Boncourt à La Neuveville et de Laufen à La Ferrière —, afin de sauvegarder l'identité et la personnalité du peuple jurassien dans sa diversité enrichissante.

La députation jurassienne est morte samedi à Moutier

De notre correspondant :

Dernière, samedi, d'une suite de convulsions, la députation jurassienne a décliné, grâce à l'apport des voix biennoises, de se saborder. Le navire est perdu même si, démarche désespérée, quelques-uns de ses passagers essaient de maintenir l'épave au-dessus de la ligne de flottaison par des arguments juridiques. Il faut se rendre à l'évidence : la députation jurassienne est morte, on peut dire d'elle désormais « feu la députation ». Une décision qui, en réalité, n'est que la confirmation d'un état de fait. Une décision qui n'aura d'ailleurs aucune répercussion dans le contexte politique actuel.

Le 2 novembre dernier, dix-sept députés biennois et jurassiens du sud, partisans du rattachement des districts méridionaux au canton de Berne, tentaient, à Porrentruy, de faire voter la dissolution de la députation jurassienne. L'objet n'étant pas inscrit à l'ordre du jour et, de ce fait, étant repoussé par le président, les 17 se levèrent et quittèrent la salle. Mais il restait 18 députés qui se donnèrent un nouveau président, et qui poursuivirent la séance. La tentative de dissolution était donc manquée.

Les élus du sud et de Bienne n'allaient pas en rester là. Ayant réussi à s'adjoindre un 18ème parlementaire, le radical Schmidlin de Laufen, ils demandèrent une nouvelle réunion de la dé-

putation jurassienne, avec un seul objet à l'ordre du jour : la dissolution. Cette séance a eu lieu samedi après-midi à Moutier. Elle a consommé la rupture, dans les faits du moins, même si juridiquement, il reste encore à prouver que la députation jurassienne était en droit de décider elle-même sa dissolution, ce que contestent les élus autonomistes et, notamment parmi eux, les juristes, soit MM. André Cattin de Saignelégier et François Lachat de Porrentruy.

SE DISSOUDRE POUR POUVOIR ŒUVRER PLUS EFFICACEMENT AU SUD ET AU NORD

La séance de samedi était présidée par le député Gehler de Bassecour. Les 35 députés étaient présents : 30 élus dans les districts jurassiens et 5 à Bienne. Immédiatement les débats portèrent sur la dissolution. Porte-parole du groupe pro-bernois, le député Favre fit une déclaration dans laquelle il annonça que lui et ses amis entendaient agir selon la volonté de la grande majorité des citoyens qu'ils représentent. Le plébiscite du 23 juin a créé deux communautés d'aspirations différentes, qui ont toutes deux des problèmes importants et spéciaux à résoudre. Pour le Jura-Sud, l'avenir s'ouvre sur une collaboration plus étroite avec Bienne. Après le 23 juin, les contacts établis ont abouti à un groupement de 17 parlementaires qui se sont mis d'accord sur un plan de travail consistant à établir la liste des besoins communs de Bienne et du Jura-Sud et des moyens existants. Ces parlementaires entendent poser les bases d'une large régionalisation. Parallèlement, ils prendront des contacts au niveau du canton et de la Confédération. Pour être efficaces ils ont demandé leur reconnaissance officielle par le Grand conseil. Dès lors, la députation jurassienne doit se dissoudre, comme elle en a la possibilité selon l'art. 76 du code civil, et les groupements qui se constitueront ensuite au sud et au nord pourront œuvrer avec plus d'efficacité dans les domaines qui leur sont propres.

LA DISSOLUTION : UNE SATISFACTION D'AMOUR-PROPRE
M. André Cattin de Saignelégier ne partage pas cet avis et, d'emblée, il

Elections communales aux Breuleux

(c) Les trois conseillers communaux de la « série sortante » étaient à remplacer à l'exécutif des Breuleux. Ont été élus Mme Colette Petermann, PCSI, 390 voix, M. Georges Donzé, PLR, 358 voix et M. Germain Claude, 344 voix, représentant des agriculteurs. La participation a été de 68 %.

proposé une motion d'ordre : il ne faut pas entrer en matière, mais surseoir jusqu'à la fin de la procédure plébiscitaire actuellement en cours. Et M. Cattin motive sa proposition. Il n'est pas dans ses intentions de contester au Jura-Sud le droit d'intensifier ses rapports avec Bienne. Mais une dissolution de la députation serait pour le moment prématurée, inopportune et malencontreuse. Elle procéderait de ce désir, manifesté dans certains milieux des districts méridionaux, d'en finir définitivement avec le nord, de couper tous les ponts.

Justement, il se trouve que la députation est, peut-être, le dernier pont, et il serait regrettable qu'il soit rompu alors que le processus plébiscitaire est encore en cours. Il y aura un second, puis un troisième plébiscite, après quoi seulement les frontières du nouvel Etat jurassien seront définitivement tracées. Pour M. André Cattin, la députation jurassienne a encore sa raison d'être dans la situation actuelle. Elle a son mot à dire sur les problèmes généraux et même particuliers touchant, par exemple, à l'aménagement du territoire, aux routes, aux écoles, aux hôpitaux, etc. La députation doit continuer à œuvrer au profit des régions jurassiennes qui ont encore des intérêts qui ne sont ni contradictoires, ni incompatibles. En fait, la situation actuelle n'est pas nouvelle. Elle s'est seulement durcie, mais la députation a toujours donné le même spectacle de division dès l'instant où elle a abordé le problème jurassien comme tel. Par conséquent, que la députation fasse abstraction des problèmes de fond, qui lui échappent d'ailleurs, la procédure plébiscitaire étant en marche, et qu'elle continue à se réunir pour discuter des problèmes qui ne sont pas essentiellement politiques. A quoi conduit la dissolution ? conclut M. Cattin : à rien, sinon à donner à certains députés une satisfaction d'amour-propre. Ce serait un acte négatif, et même néfaste. D'ailleurs, juridiquement, la députation n'a pas la compétence de décider elle-même sa dissolution.

LA DISSOLUTION VOTÉE
De tels arguments, bien que nombreux et pertinents, ne pouvaient persuader des députés dont la « religion » était faite depuis longtemps. Lors du vote (au bulletin secret), la dissolution de la députation jurassienne fut décidée par 19 voix contre 4 et 12 refus de voter. Au nom de 12 qui s'étaient abstenus, le député Lachat annonça qu'il ne reconnaissait pas la validité de la décision et que lui et ses amis allaient continuer à siéger. Intervint alors le député Etienne de Bressaucourt. Il déclara que la séance ne pouvait être poursuivie sans un avis de droit. C'est au juge, sur la base d'une éventuelle plainte, qu'il appartiendra de décider si la dissolution est valable ou non. Les députés se séparèrent sur ces propos. Sans animosité apparente. Mais sans effusion non plus.

En fait, la décision prise samedi grâce, il faut le souligner, à l'apport des voix des cinq députés biennois qui ne sont pas eux-mêmes concernés par le plébiscite, n'a causé aucune surprise. Elle était attendue. Elle confirme un état de fait, sans plus. Depuis des années, les députés jurassiens étaient divisés irrémédiablement sur tous les problèmes essentiels touchant au Jura. Ils siégeaient parfois séparément. Ils s'opposaient violemment. Il arrivait que les uns quittent la salle. A vrai dire, personne ne regrettera ce conseil de frères ennemis, qui ne parlait plus la même langue depuis longtemps, et dans lequel les députés biennois faussaient les rapports de forces. Concrètement, la disparition de la députation jurassienne en tant que corps constitué ne changera rien à rien.

Ecrasé par un arbre

M. Constant Graber, 48 ans, agriculteur, père de quatre enfants, de Grandval, a perdu la vie, samedi après-midi, en forêt, où il a été écrasé par un arbre.

Avec deux de ses fils, M. Constant Graber était occupé à des abattages d'arbres. Le malheureux fit une chute juste sous la trajectoire d'un arbre était tracté par un câble pour être abattu. Grièvement blessé, il décédait durant son transport à l'hôpital de l'Isle, à Berne.

Bévi.

BIENNE

Collision en chaîne près de Bienne : 17 voitures endommagées

En l'espace d'un quart d'heure, quelques 17 voitures se sont tamponnées vendredi soir sur la nouvelle route de Berne, à la hauteur d'un grand centre d'achat près de Brugg. A l'arrivée de la police, une dizaine de véhicules étaient déjà endommagés, mais la série n'était pas terminée, puisque trois collisions devaient encore se produire.

La chaussée était mouillée, mais rien ne gênait la visibilité, de sorte qu'il faut conclure à l'inattention des automobilistes. La police a précisé que la proximité d'un grand « shopping center » n'était pas en cause.

Appel aux témoins

(c) Samedi, vers 17 h 40, un accident de la circulation s'est produit à l'entrée ouest du village de Walperswil. Une voiture venant de Hagneck a débordé, dans le virage, et a touché une voiture venant en sens inverse. L'automobiliste fautif a pris la fuite. La police recherche une voiture de sport de couleur rouge qui doit avoir des dégâts de carrosserie sur le côté gauche probablement à l'avant du véhicule. Cet accident n'a pas fait de blessé et y a toutefois défilé de fuite. Tous renseignements peuvent être communiqués à la police cantonale de Nidau (032) 51 65 33 ou au poste de police le plus proche.

Collision

(c) Samedi, vers 11 h 25, trois voitures sont entrées en collision faubourg du Lac. Dégâts 4000 francs.

Moto contre voiture

Vers 14 h, samedi, une collision s'est produite, route de Bueren-Saegfeld, entre une moto et une voiture.

Tamponnement

(c) Deux voitures se sont tamponnées, à la croisée de la rue de l'Hôpital et du faubourg du Lac, samedi vers 14 h 55. Dégâts 2000 francs.

Fausse manœuvre

(c) Hier, vers 16 h 25 deux voitures sont entrées en collision rue Neuhaus. Dégâts 2000 francs.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Oui des Biennois à la création d'un syndicat des communes

Il n'y avait pour ce week-end de votation à Bienne qu'une affaire à traiter, affaire qui n'avait pas été controversée. La création d'un syndicat des communes pour les classes spéciales des écoles primaires de Bienne et du Seeland, ainsi que l'affiliation de la commune de Bienne à une école acceptée par 8805 oui contre 3831 non. L'arrêté fédéral instituant des mesures propres à améliorer les finances fédérales a été rejeté par 5497 oui, contre 7435 non. L'arrêté fédéral freinant les décisions en matière de dépenses a été accepté par 8729 oui, contre 4180 non. En ce qui concerne l'arrêté fédéral de l'initiative populaire pour une meilleure assurance maladie et la révision de la constitution en matière d'assurance maladie, accident et maternité, l'initiative a été refusée par 7206 non, contre 5656 oui. Le contre-projet, lui, a été massivement rejeté par 9380 non, contre 2991 oui. La participation en matière communale a été de 37,7 % et sur le plan fédéral de 35,5 %.

Tôles froissées

(c) Samedi, vers 13 h, à l'intersection des rues Laengasse et Soleure, une collision a eu lieu entre deux voitures. Dégâts 5000 francs.

Du travail pour les carrossiers

(c) Deux voitures se sont tamponnées hier, vers 17 h 30, route de la poste. Dégâts 6000 francs.

Premier anniversaire du groupe « Sanglier »

« Un petit peuple s'est levé. Il est fort parce qu'uni. Courageux, il s'en va vers son destin », a déclaré samedi le conseiller d'Etat Henri Huber, à l'occasion du premier anniversaire du groupement jurassien antiséparatiste « Sanglier », à Tavannes. « La situation est extrêmement grave », a-t-il ajouté. « Apprétez-vous à livrer un combat sans merci ».

RECONVILIER

Elections municipales

(sp) Le corps électoral de Reconvilier s'est rendu aux urnes pour procéder à l'élection de son Conseil municipal. A la répartition des sièges, on a constaté que l'UDC avait gagné un siège. Les élus sont les suivants : parti socialiste : Marcel Faigaux, ancien, 446 ; Alfred Kohler, nouveau 457 ; Marie-Lise Bangerter, nouvelle, 539. Parti libéral-radical : Evelyn Kurth, 562, ancienne ; Maurice Engelmann, 501, ancien, Jean-René Carnal, 426, nouveau ; UDC : Erwin Steiner, 616, nouveau ; Daniel Schaefer, 374, nouveau. Quant aux suffrages de partis ils sont les suivants : parti socialiste 2698, radical 2634, UDC 2532.

MONTFAUCON

Elections communales

(c) Le corps électoral de Montfaucon avait à renouveler hier une moitié de son Conseil communal et à se donner un nouveau maire, M. Pierre Paupe n'étant plus rééligible selon le règlement de commune.
A été élu maire M. Raymond Fleury qui a obtenu 144 voix contre 83 à son concurrent, M. Germain Aubry. A noter cependant que ce dernier s'était désisté officiellement et avait fait savoir qu'il avait été présenté contre son gré.
Au Conseil sont élus Mlle Suzanne Péguignot, 184 voix (avec elle les femmes font leur entrée à l'exécutif communal), M. Joseph Quenet 161 voix et M. Germain Aubry, 141 voix. Ces trois élus appartiennent au P.D.C. A la commission de développement accident MM. Denis Farine, 201 voix, Roger Baruselli 186 voix et Germain Jeannot, 143 voix. 236 ayants droit sur 289 ont participé au scrutin, soit 81 %.

Lire également en avant-dernière page des résultats de votations cantonales à Fribourg et les résultats d'élections communales dans le Jura.

Permission de fumer!

Les Américains disent « attention » ? — Répondez NO!

Aux USA, l'avis « fumer peut être dangereux pour votre santé » doit obligatoirement figurer sur les paquets de cigarettes.

NO est actuellement la seule marque autorisée à porter cette mention sur son emballage : « La première cigarette dont le mélange de tabacs naturels est traité pour diminuer dans la fumée certains composants nocifs ».



Permission de fumer NO!

« Jeunesse-Sud » s'indigne

« Jeunesse-Sud » a publié hier soir le communiqué suivant :

« Samedi soir le « groupe sanglier », renforcé de nombreux éléments de « Force démocratique » a léfilé dans les rues de Tavannes un nombre d'environ 600 personnes, en ançant des slogans hostiles et injurieux à l'égard de personnalités du Jura. La manifestation s'est terminée à la salle communale de Tavannes, gracieusement mise à disposition par la municipalité.

On apprenait par ailleurs dans l'après-midi de samedi, au dire même de membre de « Force démocratique » qui se félicitaient de cette décision, que cette même salle communale avait été refusée au groupe

« Jura-Sud autonome » qui souhaitait y tenir un congrès dans le courant de janvier 1975.

« Jeunesse-Sud » s'indigne devant l'attitude anti-démocratique des autorités communales de Tavannes et relève que la liberté d'expression est en passe d'être totalement étouffée dans le Jura-Sud par les pressions qu'exerce « force démocratique » à tous les niveaux.

D'autre part, « Jeunesse-Sud » appelle la jeunesse du Jura-Sud à ne pas donner dans la vulgarité enregistrée samedi à Tavannes, mais bien au contraire de se réunir autour de son mouvement pour éviter au pays jurassien le « printemps de Prague » que lui proposent ses ennemis ».

FRIBOURG

Les trois braconniers avaient tiré pour effrayer le cinéaste qui les avait surpris

Des rumeurs parfois fantaisistes ont circulé, ces derniers jours, au sujet d'une affaire de braconnage peu banale. On racontait — par exemple — qu'un braconnier avait été jusqu'à rosser un garde-chasse grüerien, ce qui est faux. En fait, l'affaire met en scène trois habitants de localités proches de Bulle, coureurs de montagne chevronnés, fort honorablement connus. L'un d'eux a dû passer quatre nuits « à l'ombre », dans l'attente que ses deux compagnons aient été identifiés. Tout cela, parce que le trio de braconniers avait été surpris, dans le Gros-Mont, par un cinéaste-amateur de la Tour-de-Trême, et parce que le sang-froid fit défaut, tandis que coulait le sang tout chaud d'un chamois.

Les trois braconniers étaient partis en

Cyclomotoriste blessé et chauffard en fuite

(c) Vendredi, vers 23 h 30, un cyclomotoriste broçois, M. André Sudan, 21 ans, circulait de Gruyères en direction d'Epagny. Au lieu-dit « Clos-Mure », il fut renversé par une voiture dont le conducteur prit la fuite. Blessé à la tête et fortement commotionné, M. Sudan fut transporté à l'hôpital de Riaz, samedi seulement.

L'automobiliste qui l'a renversé, ainsi que toute personne pouvant donner un renseignement, sont priés de téléphoner à la gendarmerie de Broc, téléphone (029) 6 15 45.

Cinq jeunes gens dans le fossé

(c) Samedi, vers 2 h 10, M. Denis Risse, 19 ans, de Fribourg, circulait, au volant d'une voiture, d'Enney en direction de remont accompagné. Au centre d'Epagny, dans le virage à droite, situé Bulle. Elève-conducteur il était réglé devant la Croix-Blanche, il perdit la maîtrise de l'auto qui quitta la route et s'immobilisa sur le toit, dans un jardin. Le conducteur, qui avait été éjecté, se trouvait à une douzaine de mètres du véhicule. Blessé à la tête et commotionné, il fut transporté à l'hôpital de Riaz. Ses quatre passagers, tous jeunes gens de Fribourg du même âge, furent soignés et purent, ensuite, regagner leur domicile. La voiture, qui avait été payée 2.500 fr. est démolie.

chasse, nuitamment, un samedi matin. Ils s'étaient rendus dans le Gros-Mont (commune de Charmey), non loin d'une réserve de chasse. Dans le même secteur, se trouvait le chasseur d'images de La Tour-de-Trême, qui avait le plein droit d'y être. Deux chamois avaient été abattus, lorsque les braconniers prirent conscience de la présence du cinéaste. Pour eux, l'amoureux de la nature était, en l'occurrence, un dangereux intrus. Il pouvait être un témoin d'autant plus fâcheux qu'il avait été en mesure de filmer la chasse prohibée, voire les braconniers à l'œuvre (en réalité, le film ne portait point d'image de l'acte de braconnage...).

DIALOGUE PONCTUÉ D'UN COUP DE FEU

Le cinéaste fut alors l'objet de manœuvres d'intimidation, pour le moins. Le « dialogue » fut ponctué d'un coup de feu. L'un des braconniers « conseilla » à l'homme de laisser sur place sa

Tirage de la Loterie romande

La Société de la loterie de la Suisse romande a procédé samedi à Marly, au tirage de la 339me tranche « A ». Voici les résultats :

10.000 lots de 10 fr. aux billets dont les numéros se terminent par 4 à 7 ; 1400 lots de 20 fr. aux billets dont les numéros se terminent par 07, 17, 601, 144, 947, 272, 520, 073, 948 ; 300 lots de 40 fr. aux billets dont les numéros se terminent par 934, 821, 304, 342, 431, 3498, 9426, 4779, 3088, 5541, 2226, 8155, 6413, 5836, 2471 ; 13 lots de 200 fr. aux billets : 318019, 342021, 323524, 303198, 323193, 310124, 336370, 301981, 324702, 349599, 307293, 320259, 301817.

5 lots de 500 fr. aux billets : 326364, 314749, 335474, 337744, 321175 ; 3 lots de 1000 fr. : 348316, 336713, 349253 et 1 gros lot de 100.000 fr. au billet portant le numéro 331516.

2 lots de consolation de 500 fr. chacun aux billets portant les numéros suivants : 331515, 331517.

Attribution de 97 lots de 10 fr. aux billets dont les 4 premiers chiffres sont identiques à celui du gros lot : 3315.

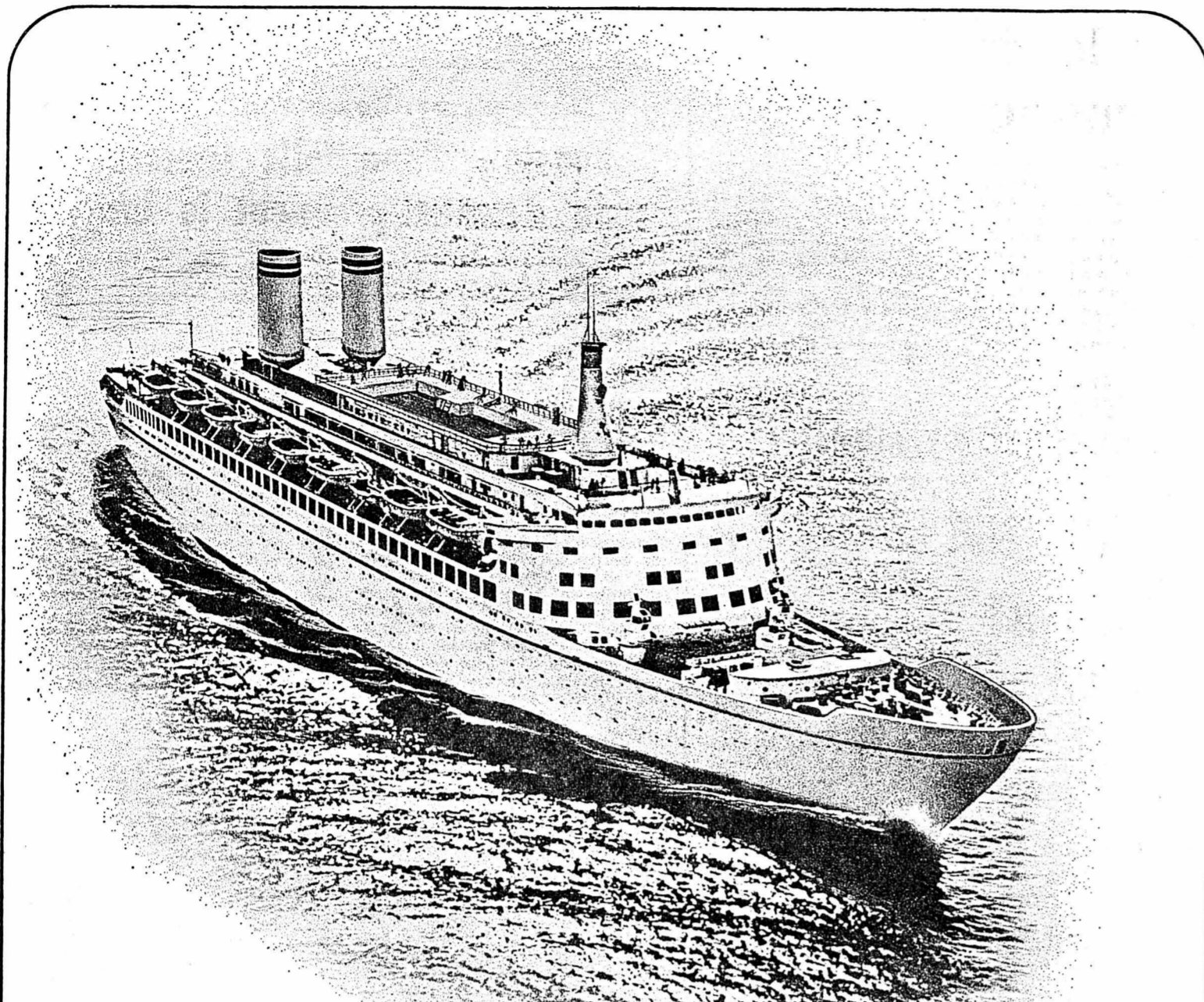
Ces résultats sont donnés sans garantie, seule la liste officielle fait foi.

Sécurité des skieurs : campagne poursuivie

(c) La campagne de contrôle des fixations de sécurité, organisée du 18 au 23 novembre, à Fribourg par M. C. Bersier, préposé à la sécurité, en collaboration avec le bureau de la prévention des accidents, a connu le succès. Plus de 640 paires de skis ont été contrôlées. Un réglage a été nécessaire, dans 47 % des cas, alors que 30 % des fixations étaient défectueuses ou irréparables. Bien que la campagne soit, officiellement, terminée, les six magasins qui ont participé à la campagne (Coop-City, aux Trois Tours, Elan-sport, Favre-sport, commerce de fer, Wassmer S.A.) continuent ces contrôles, mais au prix de 5 francs.

Distinction à un écrivain

(c) L'écrivain Eric E. Thilo, poète et traducteur, vient de recevoir une distinction de la Société des gens de lettres de France qui l'a élu sociétaire.



Le voyage de votre vie

Il est un âge (le «troisième») où tout devient réalisable. Voyager, par exemple, ou entreprendre cette croisière toujours remise au lendemain... En prévision de ces beaux jours, pourquoi ne pas mettre vos économies sur un carnet d'épargne de la BCN? D'autant plus que le taux d'intérêt est plus favorable que jamais! Et par les temps qui courent, il convient de placer sûrement son argent si l'on veut réaliser sûrement ses desirs les plus chers.

Et puis, tout ce que vous épargnez à la BCN est garanti par l'Etat.

L'épargne, ça aide!
Et c'est encore le moyen sûr d'atteindre son objectif en toute sécurité à la BCN.

NOS TAUX D'INTÉRÊTS:
5% Livrets et comptes épargne
6% Livrets jeunesse
6% Comptes épargne placement



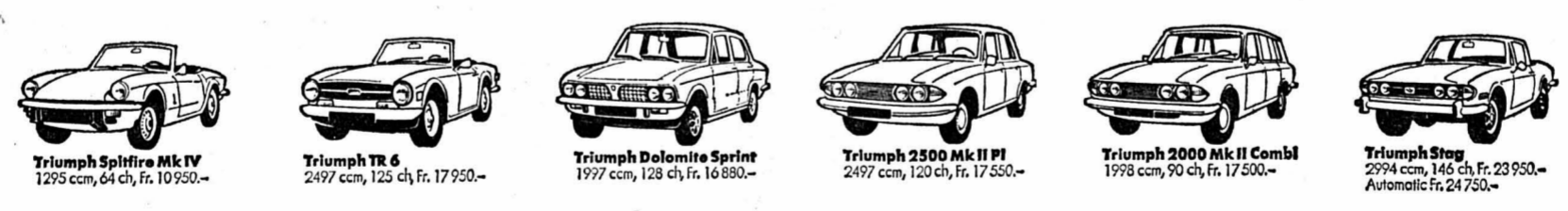
Banque Cantonale Neuchâteloise
Un service personnalisé!

BÉBÉ - BOUTIQUE
de 0 à 6 ans
tattini
8, RUE DE FRANCE - 2400 LE LOCLE

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

DÉTECTIVE PRIVÉ AUTORISÉ
Tél. (021) 22 41 22 RAOUL DUPORT 5, rue de Marterey
Tél. (021) 22 41 67 1005 Lausanne

TRIUMPH AVEC GARANTIE DOUBLEE



Importateur: BRITISH LEYLAND SWITZERLAND, Herostrasse 7, 8048 Zurich



Particulier vend
meubles anciens
magnifique salle à manger avec buffet, canapés, fauteuils, commodes, horloges, lits en noyer, tables, chaises, tableaux, berceau, etc.
Venez voir sans engagement, ou veuillez téléphoner au (039) 23 27 22, de 18 h à 19 h 30.

F. LUDER
Radio - TV - Fahys 123
Tél. 25 34 64.
Répare consciencieusement et rapidement.

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.- à 10,000.-
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____
FAN



remise de Fr. 5.-

sur toutes

permanentes



Coiffure

rue Saint-Honoré 12, Saint-Maurice 11, Neuchâtel

les mardis,
mercredis et
jeudis matin

du 26 novembre
au 12 décembre

sans rendez-vous

3 actions cadeaux de CLARION



Un merveilleux appareil stéréo d'appartement pour cassettes 8 pistes, complet avec 2 colonnes Hi-Fi

198.-

En vente chez: **HOSTETTLER Neuchâtel**



Jumbo - un petit lecteur, de cassettes Philips moderne pour les jeunes. En différentes couleurs.

98.-

TÉLÉCOLOR Colombier

Sans concurrence!



... et les célèbres appareils stéréo pour la voiture Autovox - lecture sans fin des musicassettes et changement de programme automatique grâce à une simple pression sur une touche.

398.-

TÉLÉMO Saint-Blaise

038
24 46 86

NOUVEL-AN PARIS
du 31 décembre au 4 janvier par avion,
5 jours dès **290.-**
Demandez notre brochure spéciale
Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES AVY

MACHINES A LAVER
Linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'émail, à céder avec gros rabais. Services assurés. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing, sans versement à la livraison, occasions à partir de Fr. 400.-.
Réparations toutes marques.
MAGIC NEUCHATEL
Tél. (038) 41 17 96 en cas de non-réponse de 7 à 22 h (021) 20 26 77.
Rue du Tunnel 3 - 1000 Lausanne.
20 ans d'expérience.

Une CURE efficace!
Circulan
pour l'homme et la femme
Circulan
Troubles circulatoires! Pendant l'âge critique, on doit attacher une grande importance à la circulation, car on a l'âge de ses artères. Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles de la circulation, une trop haute pression artérielle, l'artériosclérose et les malaises découlant de ces affections: sang à la tête, étourdissements, palpitations fréquentes, etc.
Circulan chez votre pharmacien et droguiste Fr. 6.-, 1/2 litre Fr. 13.60, 1 litre Fr. 24.-

La plus avantageuse quatre-cylindres



A traction avant, toujours ferme sur sa trajectoire. Suspension indépendante sur les 4 roues, boîte à 4 vitesses entièrement synchronisées, beaucoup d'espace à l'intérieur et un grand confort. On n'a économisé que sur la longueur. Quelle autre voiture offre autant pour si peu d'argent? Aucune. Mini 850 Fr. 6790.-
Mini 1000 Fr. 7390.-

Dès le 11 novembre 1974

GARANTIE :

12 mois ou 20.000 km

GARAGE WASER
NEUCHATEL - SEYON 34-38 - Tél. 25 16 28
PESEUX - Rue de Neuchâtel 15

GARAGE BLASER
LE LANDERON - Tél. 51 30 32

ZANKER

Machines à laver - Lave-vaisselle - Séchoirs à linge - Essoreuses Radiateurs électriques.

Service officiel et réparations de toutes marques :

ROLAND FAHRNI, 2316 Les Ponts-de-Martel. Tél. (039) 37 18 37.

Plaisir d'offrir
Plaisir de recevoir
de la jolie lingerie

achetée chez le spécialiste

Savoie-Petitpierre s.a.

SEYON 1

NEUCHÂTEL

Notre lutte contre l'inflation!

Toutes nos machines à laver «AEG»



sont encore vendues

AUX PRIX de 1973!

AEG Le premier fabricant européen d'appareils électro-ménagers

APPAREILS MÉNAGERS :

cuisinières - frigos - congélateurs - aspirateurs

TANNER

Non seulement il vend... mais il répare...

Av. des Portes-Rouges 149 - Neuchâtel - ☎ (038) 25 51 31

elexa
Electricité
Appareils électriques ménagers
Vente et démonstration par personnel spécialisé
Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel
Timbres-escompte **SEVA**

du nouveau contre LES CAMBRIOLEURS ET LES VANDALES!

Savez-vous qu'un nouvel appareil électronique peut maintenant vous protéger efficacement?

En 7 ans, les cambriolages ont augmenté de 133%. Ils triplent d'ici à 1980. C'est maintenant à vous qu'il appartient d'assurer votre sécurité et de protéger vos biens, car les effectifs de police ne sont plus assez nombreux contre ces nouveaux malfaiteurs qui sont le plus souvent de jeunes délinquants et qui, même en plein jour, pillent et saccagent les appartements, les résidences secondaires, les magasins, les bureaux, les villas...

données connues à ce jour pour la protection des particuliers et de leurs biens. Utilisant la technique des champs d'ondes, il ne nécessite aucune installation particulière et, ses caractéristiques sont telles qu'il ne peut être ni repéré ni neutralisé. Il n'obéit qu'à son propriétaire et est même capable de déclencher à distance un avertisseur que le voleur ne peut, en aucun cas, ni déceler, ni stopper.

Méfiez-vous des imitations. Écrivez dès aujourd'hui à : BSS Electronic - SODITEL - 19a, Bd de Grancy - 1008 Lausanne, pour obtenir un complément d'information sur cet appareil unique en son genre, et l'un des plus perfectionnés qui soit. Consultez-nous avant de prendre votre décision. IL Y VA DE VOTRE SÉCURITÉ.

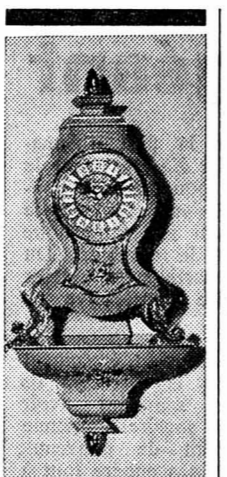
Un nouvel appareil électronique : le BSS 111, vous protège efficacement, car il révolutionne toutes les

BON POUR UNE INFORMATION
à renvoyer à BSS Electronic
SODITEL, 19a, Boulevard de Grancy, 1008 Lausanne
Tél. (021) 27 34 15

Nom _____
Prénom : _____
Adresse : _____

Des posters, des calendriers, des agendas
PAPETERIE DELACHAUX & NIESTLÉ S.A.
4, rue de l'Hôpital
..... COMME D'HABITUDE!

DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS SUISSE ET ÉTRANGER
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
CLAUDE JORNOD
Faubourg du Lac 43 - Tél. (038) 24 23 75



Décorez votre intérieur ou faites un cadeau avec cette

magnifique pendule
avec socle, d'une hauteur de 42 cm. Livrable en rouge, noir, vert. Mouvement à pile. Garantie 1 an. Prix de fabrication
Fr. 130.-
F. Ballod, 2000 Neuchâtel. Qual Suchard 6. Tél. (038) 24 47 67.

OFFREZ UN LUXUEUX BRIQUET A GAZ 20 à 40% RABAIS
Electronic-Lux à Fr. 23.-
En vente au café-glacier
Rendez-vous Neuchâtel (sous-sol)
Publi-Feu ☎ (038) 24 06 54

Restaurant La Couronne Saint-Blaise
Tél. 33 38 38
cherche au plus tôt
garçon ou fille de cuisine
congé le dimanche.

Société neuchâtoise de science économique
Mercredi 11 décembre 1974, à 20 h 30
Aula de l'Université
Conférence de M. Henri AUJAC
Conseiller scientifique, Paris
sujet :
Une nouvelle comptabilité sociale pour les problèmes nouveaux, économiques et sociaux, de notre époque
Entrée pour les non-membres : Fr. 2.- (Etudiants Fr. 1.-)

Prêts immédiatement remboursement par petits acomptes plus avantageux
Depuis 1912 une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr. _____

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

DEMANDES D'EMPLOIS
Ingénieur - électricien ETS
cherche place Intéressante et à responsabilités, en Suisse romande.
Ecrire sous chiffres 44-403'817 à Publicitas, 8021 Zurich.

DEMANDES À ACHETER
A. LOUP-ROCHFORD
Tél. (038) 45 10 55
achète toujours meubles anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, etc. Débaras de logements complets.

VÉHICULES À MOTEUR
A vendre
Ford Escort
de luxe 1300
34.000 km; prix à discuter.
Tél. 33 21 52, pendant la journée.

Alfa Romeo 1750 B
Modèle 1969. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz, Boudevillers.
Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

Occasion unique Datsun 2400 GT
1972, rouge, 34.000 km, expertisée, à l'état de neuf. Garantie.
Garage M. BARDO S.A., Sablon 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

Garage de la Station
2042 Valangin, Tél. 36 11 30.

A VENDRE
pour cause imprévue
Volvo 144 S de Luxe
modèle 1973, 26.500 km, expertisée. Equipement été hiver.
Téléphoner le matin au (038) 24 79 24.

A vendre
Gremlin X, année 1972, 37.000 km
12 à 13 litres benzine normale
valeur neuve 22.000 fr., cédée à 9900 fr.
Tél. (038) 33 48 42, de 14 à 17 h. Eventuellement échange contre voiture automatique.

Centre d'Occasions

RENAULT 16 TS	automatique	1973
RENAULT 16 GL	4400.-	1969
RENAULT 12 TL	46.000 km	1970
RENAULT 12 TL	4700.-	1971
RENAULT 6 TL	15.000 km	1973
RENAULT 6 TL	37.000 km	1972
RENAULT 6 850	55.000 km	1970
RENAULT 5 TL	4000 km	1974
RENAULT 5 TL	38.000 km	1973
VW 1302	44.000 km	1971
CITROEN 2 CH 6	55.000 km	1972

ROBERT
Champ Bourgin 34-36 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 31 08

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance
Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre
OUTILAGE D'HORLOGER ancien, une pendule murale à poids. Tél. (039) 23 72 50.
LECTEUR CASSETTE 8 pistes auto, batterie 6 volts. Tél. 53 27 86.
CUISINIÈRE ELECTRIQUE état de neuf. Valeur 900 fr., prix actuel 400 fr. Tél. 25 96 10.
SOULIERS DE SKI à boucles Raichle No 6, état de neuf. Tél. 24 39 00.
BIBLIOTHEQUE MURALE neuve en noyer, environ 2100 fr. Tél. bureau 33 37 22; privé 33 55 20.
RIDEAUX VENITIENS, 2 m 50 sur 4 m, prix : 120 fr. Adresser offres écrites à 912-541 au bureau du journal.
4 JANTES VOLVO 121, avec pneus neige. Prix à discuter. Tél. 41 20 09, après 18 heures.

COLOMBIER, studio non meublé, cuisine, baign., 295 fr. charges comprises. Libre le 20 décembre 1974. Tél. 41 23 27, heures de bureau.
CRESSIER, dans maison indépendante, meublé, 2 pièces, cuisine, à partir du 12, 450 fr. toutes charges comprises. Téléphone 47 15 18, entre 18 et 20 heures.
PESEUX, STUDIO dans immeuble neuf, cuisine, salle de bains, place de parc, 350 fr., charges comprises, Tél. 31 23 03, dès 18 heures.
MONRUZ, chambre meublée, balcon. Téléphone 25 52 47.
EN VILLE, LOGEMENT 3 chambres, confort, 300 fr. + charges. Tél. 25 14 68.
PAVILLON MEUBLE 2 pièces, cuisine douche toilettes, garage. Tél. 24 34 40.
A JEUNES FILLES, pour le 1er janvier, chambres, tout confort. Tél. 24 22 89.

Demandes à acheter
AMPLIFICATEUR, enregistreur, platine. Téléphone 53 27 86.
ATTENTION ! Collectionneuse achète à bon prix : jouets, poupées, poupées miniatures, avant 1930 pour créer musée, non pour revendre. Déplacement partout. Tél. (039) 23 86 07.
GRAVURES + images anciennes neuchâtoises. Tél. 42 32 26.
METHODE DE FLUTE, niche à chien. Tél. 33 15 91.

STUDIO meublé, avec cheminée de salon, téléphone, antenne. Tél. 41 28 15.
CHAMBRE MEUBLEE, vue baign., cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.
CHAMBRE INDEPENDANTE, à jeune fille. Téléphoner aux heures de repas au 31 63 52.
URGENT-APPARTEMENT 2 pièces, tout confort, chemin de Bellerocche, pour le 24 décembre. Loyer : 390 fr., charges comprises. Tél. 24 63 22, le soir après 19 heures.
2 1/2 PIECES meublées, confort, pour janvier. Téléphoner entre 13 et 14 heures au 25 56 83.

A louer
CORTAILLOD, appartement 3 pièces, tout confort, 470 fr. par mois, charges comprises. Libre immédiatement. Tél. 42 12 21.
NEUCHÂTEL, Parc 32, dès le 1er janvier 1975, appartement de 3 pièces, 4me étage, confort, 439 fr. charges comprises, garage à disposition. Tél. 24 12 12, heures de bureau.
STUDIO à Serrrières, immeuble moderne, libre immédiatement, 180 fr., charges comprises. Tél. 24 42 36.
CHAMBRE avec bain et W.-C. dans ancien immeuble entièrement renové, au centre du Landeron, libre tout de suite, 110 fr. + charges. Tél. (038) 24 27 77.
LOYER MODERE, Le Landeron, dans maison ancienne, appartement renové 1 grande pièce, grande cuisine, douche 260 fr. tout compris. Convientrait à personne seule aimant la tranquillité. Tél. 51 24 75, dès 18 heures.
STUDIO non meublé tout confort, cuisinette agencée, libre 24 janvier. Tél. 25 05 42 ou 25 76 71.
A CRESSIER, logement 4 pièces, confort, situation tranquille; immédiatement ou à convenir. Prix modéré. Tél. 47 18 33.
SAINT-BLAISE, à la campagne, chambre indépendante meublée, douche, situation tranquille. Tél. 33 11 48.

Demandes d'emplois
JEUNE FILLE, 4 ans pratique dans bureau d'assurance, cherche emploi de téléphoniste-réceptionniste ou à convenir, pour début janvier, Pesieux, Neuchâtel. Ecrire sous chiffre AS 3343 au bureau du journal.
ETUDIANT cherche travail à temps partiel. Tél. (039) 23 88 27.

A louer
NEUCHÂTEL, Parc 32, dès le 1er janvier 1975, appartement de 3 pièces, 4me étage, confort, 439 fr. charges comprises, garage à disposition. Tél. 24 12 12, heures de bureau.

Offres d'emplois
PROFESSEUR DE TROMPETTE pour garçon de 12 ans (1 année de pratique). Tél. 33 15 91.
Divers
DAME, quarantaine, aimerait connaître dame intelligente, ouverte et gaie. Ecrire à ME 3339 au bureau du journal.
VACANCES A LEYSIN, SOLEIL ET MONTAGNE, appartement 2 pièces, grand confort, 4 lits. Vue dégagée; tranquillité garantie. Prix très modérés. Tél. (025) 7 37 52.
Perdus-Trouvés
PERDU JEUNE CHAT tigré, 4 mois, région Bevaix. Tél. (038) 46 19 51, forte récompense.

Mécanicien de précision
est demandé chez
André Béguin
mécanique générale, Hauterive.
Tél. 33 20 20.

Prof. médicales auxiliaires
YVES REBER
Bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi

Mécanicien de précision
est demandé chez
André Béguin
mécanique générale, Hauterive.
Tél. 33 20 20.

Prof. médicales auxiliaires
YVES REBER
Bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi

Importante entreprise du Jura neuchâtois désire engager
UN GALVANOPLASTE
responsable d'une équipe d'environ 10 personnes.
Le candidat doit posséder de bonnes connaissances pratiques industrielles dans le domaine du revêtement zinc, cuivre, nickel.

Faire offres sous chiffres 28-900303 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.
La Maison Raymond fbg du Lac 11, 2000 Neuchâtel, agent exclusif « HERMES PRECISA INTERNA? TIONAL » cherche, pour son atelier un

réparateur de machines à écrire
Place stable, ambiance agréable, bon salaire.
Envoyer offres écrites, en joignant un curriculum vitae et copies de certificats.
REYMOND Hermès Précisa

SUBITO
Illustration d'un homme poursuivi par un ours.

SUBITO
Illustration d'un homme poursuivi par un ours.

SUBITO
Illustration d'un homme poursuivi par un ours.

basketball

Regroupement en tête du classement de ligue A

Neuchâtel a été « balayé » en sept minutes

FRIBOURG OLYMPIC - NEUCHÂTEL 121-73 (59-33).
FRIBOURG: C. Denervaud (17), Kund (20), Werder (2), Egger (6), Kiener (18), Karati (26), Trivalic (9), J.-B. Denervaud (6), Macherel (2), P. Currat (2), D. Currat (13). Entraîneur: C. Mrazek.
NEUCHÂTEL: Lehner, Reichen (16), Osowiecki (6), Perret-Gentil (2), Raznatovic (19), Bucher (11), P.-Y. Pizzera (4), Pilet (2), Gallagher (13). Entraîneur: D. Raznatovic.
ARBITRES: MM. Berger de Genève et Marelli de Lugano.
NOTES: salle des Remparts, 850 spectateurs. Fribourg évolue au complet alors que Neuchâtel est toujours privé des services de J.-M. Pizzera et Turberg. De plus, Schaller, blessé cette semaine au cours d'un entraînement, prend également place sur le banc des « handicapés ». C'est une formation souveraine faisant

étalage de ses immenses qualités qui a balayé en moins de sept minutes la résistance bien faible des Neuchâtelois. Après ce départ en trombe des champions de Suisse, vingt points séparaient déjà les deux équipes dont la différence de valeur éclata aux yeux des spectateurs fribourgeois, ravis de la tournure des événements. Il faut relever que les hommes de l'entraîneur Mrazek connurent une réussite insolente dont Karati fut le plus en vue.
AFFOLEMENT
 Pris à la gorge, les Neuchâtelois firent peine à voir car ils ne furent pas seulement maladroitement, mais montrèrent des signes d'affolement qui situèrent bien vite la limite de leurs possibilités. L'entraîneur Raznatovic lui-même se trouva surpris de l'agressivité pressante de la défense adverse et réalisa une per-

formance bien moyenne pour un joueur de sa valeur. De même, ses coéquipiers passèrent une bien mauvaise soirée car ils furent le plus souvent pris de vitesse ou efficacement contrôlés par les Fribourgeois qui prirent un plaisir évident dans la facilité qu'ils rencontrèrent.
ÉQUILIBRE
 Après que la marque eut prit des allures disproportionnées, Neuchâtel se ressaisit enfin et par Gallagher et Bucher retrouva le chemin des paniers. Longtemps, la marque s'équilibrait autour de vingt-cinq points d'écart mais la supériorité des Fribourgeois leur permit de contrôler les opérations. Lancés dans la bataille, les hommes de réserve de l'entraîneur Mrazek ne manquèrent pas de se hisser au niveau de leurs coéquipiers, révélant du même coup l'équilibre des forces des champions suisses.

Chez les Neuchâtelois, l'absence de J.-M. Pizzera, Schaller et Turberg pesa lourd dans la balance et priva la formation d'une certaine confiance. Malgré leurs bonnes dispositions, Osowiecki, Perret-Gentil et Pilet n'apportèrent rien à l'équipe qui commit de trop nombreuses erreurs pour prétendre inquiéter son adversaire. Méconnaissables, les Neuchâtelois feront bien de se ressaisir car au cours de la dernière journée du premier tour, ils affronteront Lugano Molino, samedi prochain au Pannespo. Il faut souhaiter que la réaction soit salutaire car une nouvelle défaite les placerait dans une position périlleuse pour affronter le deuxième tour. Au contraire, Fribourg Olympic peut voir venir le futur avec sérénité et son prochain déplacement au Tessin contre Federale pourrait bien lui valoir une nouvelle victoire.
 M. R.

athlétisme

Le Tessinois Marelli remporte le cross de Cortaillod

Près de 200 concurrents ont pris le départ du 3me cross du C.E.P. Cortaillod. La course s'est déroulée sur un parcours de 1 km, tracé au bord du lac et à parcourir plusieurs fois. Résultats:
Elite: 1. F. Marelli (Chiasso) les 8 km en 29'04"8; 2. F. Vuilleumier (Stade Lausanne) 29'13"3; 3. D. Schaefer (Zurich) 29'16"2; 4. D. Zahnd (Bienne) 29'33"8; 5. A. Warenbourg (Le Locle) 29'42"4. **Populaires (5 km)**: 1. U. Dysli (Lutenbach) 19'16"9. **Vétérans (5 km)**: 1. W. Dietiker (Bâle) 18'12"0. **Juniors (5 kilomètres)**: 1. J.-B. Montandon (Cortaillod) 18'41"3. **Cadets à (3 km)**: 1. Ph Girod (La Neuveville) 11'02"0. **Cadets B (2 km)**: 1. M. Beney (Sion) 7'16"2. **Dames (1 km)**: 1. A. Ruchti (Yverdon) 3'55"8. **Cadettes (1 km)**: 1. S. Werner (Dubendorf) 4'00"0.

gymnastique

Juniors suisses battus en France

A Noisy-le-Sec, dans la région parisienne, la France a remporté le match représentatif juniors (moins de 21 ans) qui l'opposait à la Suisse. Le résultat de 252,10-248,70 témoigne cependant de l'équilibre de cette confrontation.
 Les « tricolores » ont été accrochés jusqu'au bout de la compétition par les gymnastes helvétiques, qui ont dominé au cheval d'arçon et aux barres parallèles. C'est dans les exercices au sol que les Français ont forcé la décision.
 Seul Romand sélectionné, le Montreu-sien René Tichelli a pris la troisième place d'un classement individuel enlevé par le Français Decoux.
Résultats: France bat Suisse 252,10-248,70. — Classement individuel: 1. Decoux 50,40 (exercice au sol 8,85; cheval d'arçon 7,45; anneaux 8,85; saut du cheval 7,80; barres parallèles 8,65; barre fixe 8,80); 2. E. Kast (S) 50,35 (8,35; 7,95; 8,40; 8,55; 8,59; 8,60); 3. ex-aequo: Alexandre (Fr) 50,30 (8,25; 8,45; 8,15; 8,40; 8,45; 8,60) et R. Tichelli (S) 50,30; 5. Gigoux (Fr) 49,60; 6. ex-aequo: Lesage (Fr) et Kehl (S) 49,55; 8. Beyer (Fr) 49,20; 9. M. Luthi (S) 48,65. Puis: 10. Asprien (S) 48.—; 12. R. Germann (S) 46,90.

Championnat d'Europe des nations La Belgique presque qualifiée

Allemands de l'Est et Belges n'ont pu se départager, à Leipzig, dans le cadre du championnat d'Europe des nations (gr. 7). Ce partage des points (0-0) fait le jeu des Belges, qui retrouveront leurs adversaires à domicile au match retour. Les Belges sont, d'ailleurs, en tête du classement provisoire après avoir battu l'Islande et la France.
 La rencontre s'est déroulée devant 35.000 spectateurs. Les Allemands de l'Est ont laissé passer une nouvelle occasion d'obtenir leur premier succès après deux matches nuls: 1-1 à domicile face à l'Islande et 2-2 à Paris devant la France. Les deux équipes ont évolué sous la pluie. Les mauvaises conditions se répercutèrent sur le jeu qui n'atteignit pas un niveau très élevé. Les Allemands de l'Est se montrèrent, une fois n'est pas coutume, plus offensifs. Malheureusement pour eux, leurs demis manquèrent d'imaginer.
RDA: Croy; Kische, Doerner, Weise, Waetzlich (70. Kreische), Haefner, Lauck, Kurbjuweit, Hoffmann, Streich, Vogel.

BELGIQUE: Piot; van Binst, van den Daele, Broos, Martens, Verheyen, Dewalque, van Himst (16. van der Elst), Cools, Lambert, Teugels.
Classement du groupe 7: 1. Belgique 3 matches - 5 points; 2. Allemagne de l'Est 3-3; 3. France 2-1; 4. Islande 2-1.
Renvois en 1re ligue
 Les matches du championnat du première ligue prévus pour ce week-end ont tous été renvoyés en raison des conditions atmosphériques. Les tips du « Sport-Toto » ont donc été tirés au sort.
France
Première division (20me journée 0: Nîmes - Nantes 0-2; Rennes - Nice 0-0; Lyon - Angers 0-0; Bastia - Metz 0-0; Marseille - Lille 2-0; Paris Saint-Germain - Reims 3-0; Lens - Sochaux 3-2; Troyes - Red Star 2-1; Bordeaux - Strasbourg 4-1; Monaco - Saint-Etienne 3-1. — Classement: 1. Saint-Etienne 27; 2. Bastia 26; 3. Reims 26; 4. Bordeaux 24; 5. Nîmes 24.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Les juniors suisses à l'entraînement

La sélection suisse des juniors UEFA a battu par 1-0 (0-0) l'équipe de Locarno (1re ligue) à l'issue d'un match d'entraînement joué devant 200 spectateurs. Le seul but de la rencontre a été marqué par le « libero » Casanova, sur coup franc de 17 mètres, à la 79me minute. L'équipe des juniors suisses était la suivante:
 Muller (Grasshoppers, 41); Carniello, Saint-Gall); Balet (Sion), Casanova (Lugano), Zurmühle (Granges), Gavillet (Vevey, 41); Geiser, Neuchâtel Xamax); Schurmann (Lucerne); Savoy (Bienne, 53); Fehr, Ruti-ZH; Mast (Young Boys, 41); Amacker, Rarogne); Geiser (Neuchâtel Xamax, 41); Iten, Hongg); von Allmen (Zurich); Leoni (Bellinzzone).
Riva malchanceux
 Gigi Riva, l'ailier gauche le plus cher du monde, est toujours à l'infirmerie. Il n'a pas encore joué une rencontre avec Cagliari depuis le début du championnat. Le Sarde comptait reprendre la compétition dimanche, mais il s'est fait une nouvelle déchirure musculaire à l'entraînement.
 ● Luxembourg, match international amical: Luxembourg - Belgique B 1-8 (1-4).

La situation

La défaite de Federale Lugano face à Pregassona va relancer une fois de plus l'intérêt du championnat de L.N.A. A la suite de cette 8me journée, trois formations se retrouvent à égalité en tête: Federale Lugano, Pregassona et Fribourg Olympic. A signaler également le succès encourageant de Stade Français face à Molino Nuovo (un point d'écart) et la victoire de Vevey, qui est allé battre Vignanello au Tessin.
Résultats: Pregassona - Federale Lugano 82-76 (45-40); Martigny - Urania 100-92 (42-39); Stade Français - Molino Nuovo Lugano 99-98 (52-53); Fribourg Olympic - Neuchâtel-Sports 121-73 (59-33); Vignanello - Vevey 77-85 (29-49).
Classement: 1. Federale Lugano, Pregassona et Fribourg Olympic 8 matches, 14 points; 4. Vevey 8-8; 5. Neuchâtel, Stade Français et Martigny 8-6; 8. Urania, Molino Nuovo et Vignanello 8-4.

Angleterre

Championnat de 1re division: Birmingham City - Stoke City 0-3; Burnley - Queens Park Rangers 3-0; Carlisle United - Arsenal 2-1; Chelsea - Luton Town 2-0; Leicester City - Everton 0-2; Liverpool - Derby County 2-2; Manchester City - Sheffield United 3-2; Middlesbrough - Ipswich Town 3-0; Tottenham Hotspur - Newcastle United 3-0; West Ham United - Leeds United 2-1; Wolverhampton Wanderers - Coventry City 2-0. — Classement: 1. Stoke City 21-27; 2. Everton 20-26; 3. Manchester City 21-26; 4. Liverpool 20-25; 5. West Ham United 21-25; 6. Ipswich Town 21-24.
Portugal
Première division (12me journée): Oriental - Benfica 0-0; Sporting - CUF 1-1; Belenenses - Espinho 2-1; Olhanenses - Boavista 3-1; Académica Coimbra - Leixoes 0-1; Guimaraes - Tomar 0-0; Vitoria Setubal - Atletico 8-0; Porto - Farense 2-0. — Classement: 1. Porto 20; 2. Benfica 19; 3. Guimaraes 18; 4. Sporting 16; 5. Farense 14.
Italie
Première division (9me journée): Cagliari - Rome 1-2; Cesena - Internazionale 0-0; Fiorentina - Vicence 0-0; Juventus - Turin 0-0; Lazio - Bologne 1-0; Milan - Naples 0-0; Ternana - Sampdoria 1-1; Varese - Ascoli 3-1. — Classement: 1. Juventus 14; 2. Turin,

Fiorentina, Lazio et Naples 12; 6. Milan 11.
Deuxième division (11me journée): Arezzo - Foggia 1-1 (à Bologne); Avellino - Brindisi 4-1; Brescia - Pescara 2-1; Gênes - Atalanta 1-0; Novare - Catanzaro 0-0; Parme - Pérouse 1-1; Sambenedettese - Palermo 1-0; Taranto-Côme 0-1; Spal - Reggiana, arrêté en raison du brouillard; Vérone - Alessandria, arrêté en raison du brouillard. — Classement: 1. Pérouse 17; 2. Vérone 16; 3. Brescia et Novare 15; 5. Gênes 13.
Allemagne
Championnat de la «Bundesliga»: Kickers Offenbach - Bochum 2-0; Bayern Munich - Fortuna Dusseldorf 4-0; Stuttgart - Duisbourg 2-1. Les autres matches ont été renvoyés en raison de l'impraticabilité des terrains. — Classement: 1. Kickers Offenbach 16-22; 2. Hertha Berlin 15-21; 3. Eintracht Braunschweig 15-20; 4. Hambourg 15-20; 5. Eintracht Francfort 15-18; 6. Bochum 16-18.
Espagne
Championnat de 1re division (11me journée): Elche - Real Saragosse 1-1; Grenade - Atletico Bilbao 1-1; Bétis Séville - Barcelone 1-0; Celta Vigo - Malaga 2-0; Espanol Barcelone - Gijon 0-0; Las Palmas - Valencia 1-1; Atletico Madrid - Hercules 2-0; Real Sociedad - Salamanca 1-1. Classement: 1. Real Madrid 17 points; 2. Barcelone et Espanol Barcelone 14; 4. Bétis Séville 13; 5. Grenade - Gijon, Real Saragosse et Elche 12 points.

Augmentation des taux d'intérêt des obligations de caisse

7 3/4 %
à 7 ou 8 ans

7 1/2 % à 5 ou 6 ans **7 1/4 %** à 3 ou 4 ans

Aujourd'hui, vous pouvez souscrire des obligations de caisse d'une valeur de Fr. 1000.— ou d'un multiple de cette somme aux guichets de toutes les succursales des 5 banques mentionnées ci-dessous. Profitez, vous aussi, de cette augmentation des taux d'intérêt.

Le piano
s'apprend à tout âge en quelques heures, sans professeur. Notice gratuite. Tél. (021) 28 29 99.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

SPORT-TOTO: colonne des gagnants
2 1 2 - 1 1 2 - X 1 2 - X 1 X
Somme totale attribuée aux gagnants : Fr. 230.894.—

Set Electronic AEG pour la maison pour percer-frapper et scier

Set Electronic AEG pour la maison
Set Electronic bon marché, avec perceuse-frappeuse électronique SB 2E-450 et scie circulaire à main et de table HK 727, avec lame en métal dur.
543.-
Prix du set
Séparément fr. 679.—, vous économisez fr. 136.—

Set AEG pour la maison
Set bon marché, avec perceuse-frappeuse à deux vitesses SB 2-400 et scie circulaire à main HK 727, avec lame en métal dur.
375.-
Prix du set
Séparément fr. 469.—, vous économisez fr. 94.—

Les outils électriques AEG sont en vente chez:
 Biel: Surli + Co, Aarbergstr. 95; Will + Cie AG, Winkelstr. 12/14; Brig: H. Pacozzi; Châtel-St-Denis: A. Marilley SA; Chavannes: Brico-Ville; Delémont: Bocks SA; O. Schmid SA; Estavayer-le-Lac: L. Eligass SA; Fribourg: Bregger SA; Gasser & Cie; E. Wassmer SA; Genève: Ed. Baud SA, 26, rue du 31-Décembre; Bottelli + Cie, 9, rue Caroline; R. E. Huber, 16, rue Simondi; Noverraz + Cie AG, 25, rue de Chantepoulet; Ed. Périllet + Cie, 5, rue Jean Petitot; H. Raymond SA, 4, Place Grenue; Genève-Onex: R. Borgeat; Genève-Mésanaz: Quincaillerie de Vésanaz; Giltz: Gebr. Zenklusen; La Chaux-de-Fonds: Nussli SA; Lausanne: Debrunner SA, anc. Max Schmidt & Cie SA, 4, Place Pépinet; Misteli + Baur SA, 39, rte. des Flumaux; E. Pache, St. Martin 9; Quipa SA, 77bis, rue de Genève; Le Sentier: Meylan-Marschall SA; Monthey: Küderli SA; Moudon: Brailard-Fers SA; Neuchâtel: H. Bailod SA, 4, rue du Bassin; Haefliger + Kaeser SA, 6, rue du Seyon; Peseux: OBIRAMA, Bricoloirs SA; Roche: OBIRAMA, Bricoloirs SA; Sierre: Lehner Tonossi; Tramelan: H. Cuenin-Gross; Uvrier: OBIRAMA, Bricoloirs SA; Vevey: Baummann SA; OBIRAMA, Bricoloirs SA; Visp: Küderli AG; Yverdon: Feronard SA

mode
pour des vêtements propres!

Masserey
NOTRE OFFRE
PEAUX de
moutons
chèvres
chiens sauvages
poney
bouillons
Couvertures de peaux
MAGASINS
Portes-Rouges 131-133

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LÀ

LA MOB Fondée en 1940
Entreprise de nettoyages en tous genres
Nouveau : DÉTACHAGES ET SHAMPOOINGS TAPIS
Méthode TASKI
Raymond Gay-Balmaz
Neuchâtel-Peseux
Tél. (038) 31 56 87

FIDUCIAIRE A. BARRELET
Comptabilité - Gérances
Recouvrements
Organisation et gestion de comptabilités à domicile
Fbg de l'Hôpital 96, Neuchâtel
Tél. (038) 24 46 18

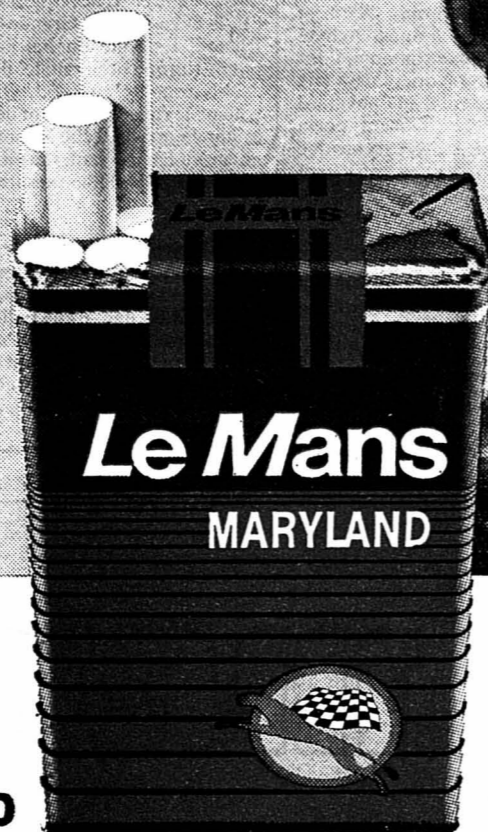
RENÉ SCHENK
Votre fournisseur pour vos articles de sport
Ski - hockey - football
Aiguillage de patins
Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

ALFRED GROSS
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »
Coq-d'Inde 24 - Tél. 25 20 56

RITZ & Cie
MENUISERIE
EBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse - Tél. 25 24 41

ENCADREMENT
d'œuvre
restoration
abel rejchland
parc 10
neuchatel
tel: 24 62 12

WILLY VUILLEMIN
Maître couvreur
Entreprise de toitures en tout genre
Qual Suchard 14
2003 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 25 75



Grand Prix du bon goût.

La nouvelle cigarette faite d'authentiques tabacs Maryland, naturelle et aromatique.

Fr.160

Auto-école ABC

Leçons et examen sur voiture 4 vitesses ou automatique.
Théorie : av. de la Gare 29, chaque mercredi dès 18 heures.
J. Rindlsbacher - Tél. (038) 33 47 07

MOTOCYCLISTES

Faites transformer ou réparer vos combinaisons de cuir

R. POFFET, Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel - Tél. (038) 25 35 90

ECOLE-CLUB MIGROS

en collaboration avec
L'ÉCOLE D'AVIATION DE COLOMBIER

COURS THÉORIQUE

technique du vol - aérodynamique - météorologie, etc.

Préparation au brevet théorique de pilote

45 heures au total, y compris 2 heures de vol d'initiation

Fr. 600.-

Renseignements et inscriptions :

Ecole Club Migros

Tél. (038) 25 83 48
11, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel



Le style d'autrefois

à la portée des appartements d'aujourd'hui

Paroi bibliothèque Louis XV par éléments composables absolument selon vos désirs, en noyer, richement sculptée à la main.
En visitant notre exposition vous trouverez du même programme des parois Louis XIII, Renaissance et Louis XVI, ainsi qu'un très grand choix de mobiliers de style.
Attention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine.



GOBET
Meubles de style SA
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____
Je m'intéresse à : _____

BONS DE CAISSE

8% pour les titres de 7 et 8 ans de terme

7³/₄% pour les titres de 5 et 6 ans de terme

7¹/₂% pour les titres de 3 et 4 ans de terme



CRÉDIT FONCIER SUISSE

Domicile de paiement :
CRÉDIT SUISSE



Le grand livre des bijoux

par Ernst A. et Jeanne Heiniger

Qu'est-ce qui a amené Ernst A. et Jeanne Heiniger à partir à la découverte de ces merveilleux bijoux qu'ils décrivent avec tant d'amour dans ce livre splendide et luxueux qu'ils ont intitulé **Le grand livre des bijoux** (1)? C'est bien sûr l'admiration pour ces trésors artistiquement travaillés, mais c'est aussi le désir de revivre les épopées qu'ils ont suscitées, ces rêves, ces contes de fées, ces histoires et ces légendes qui nous font remonter très haut dans le temps. Dès lors « tout est permis à votre imagination: les grandes chevauchées, les nuits glacées des hauts plateaux d'Asie, l'ivresse du sang et de la volupté, la lourde torpeur des soirées tropicales, le fracas des chevaux lancés au galop, les cris furieux des hommes... et dans la ceinture du plus fougueux des guerriers, Tamerlan, un gros rubis, un porte-bonheur... une pierre rouge comme le sang qui marquait son passage. Pour une autre pierre rouge, un roi de Ceylan se vit offrir une ville entière ».

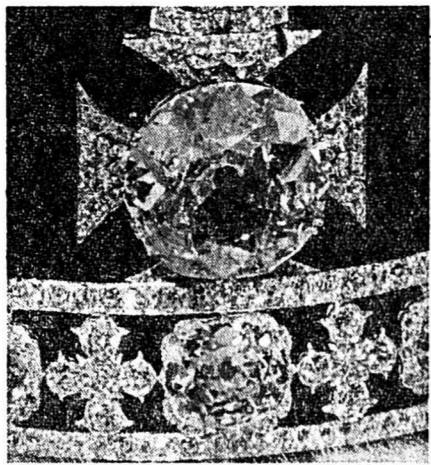
Un premier chapitre, dû à la plume d'Edouard Gubelin, nous renseigne sur l'origine des pierres précieuses, rubis, opale, agate, saphir, jade et pierre de lune. Un second chapitre, par Erika Billeter, s'intitule: pourquoi l'homme se pare de bijoux. Nous y voyons le bijou en forme de serpent que portait Sarah Bernhardt. Ce sont ensuite, par Guido Gregoriotti, les bijoux des civilisations disparues, égyptiennes, précolombiennes et européennes. On y admire la parure du Pu-abi, reine d'Ur, qui remonte à 2500 ans avant Jésus-Christ, les bracelets de Nemareth, fondateur de la XXII^e dynastie, le masque de turquoises du dieu Quetzalcoatl.

Dans l'évolution des styles et des formes, Reynold Higgins et Hugh Tait relatent le développement de l'art occidental, les bijoux gothiques qui reflètent l'idéal chevaleresque du Moyen Âge et le culte de la femme, puis la Renaissance et le rococo. Dans le chapitre sur les bijoux sacrés de Charles Ledit, nous admirons le talisman de Charlemagne, le vase de sardonix et le coffret de Teuderic, appartenant tous deux au trésor de l'abbaye de Saint-Maurice, l'un des panneaux de la pala d'oro de Saint-Marc, et la « monstrance de diamants » de Prague. Dans le chapitre sur les bijoux de cérémonies et d'apparat, de R. W. Lightbown, nous trouvons des médailles comme celle qui contient l'effigie du jeune empereur Charles-Quint, un insigne de la Toison d'or en grenats d'Orient, brillants, rubis et or, des épées d'apparat, et la splendide couronne d'or du Saint Empire romain germanique, sur laquelle on lit: « Per me reges regnant ».

Si le chapitre sur les bijoux modernes et d'avant-garde, de Renée Neu, est peut-être un peu moins intéressant, l'époque moderne ne pouvant guère, dans ce domaine, soutenir la



La couronne d'or du Saint Empire romain germanique.

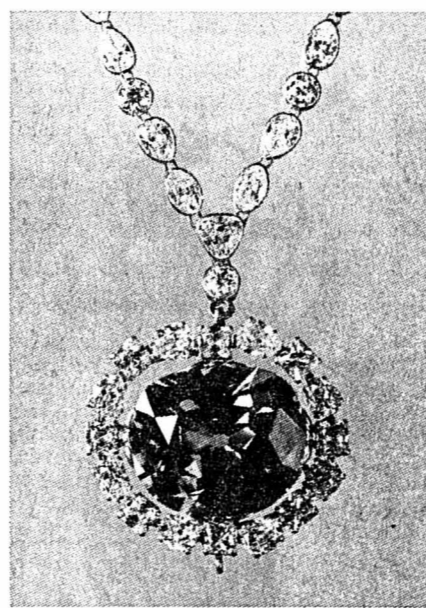


comparaison avec le passé, le dernier chapitre, **Petite histoire des grands bijoux**, de Georges Switzer, est en revanche passionnant. On y lit en effet l'histoire aventureuse et parfois criminelle des grands diamants dont les noms prestigieux sont encore aujourd'hui sur toutes les lèvres.

C'est le fameux **Koh-i-noor**, mentionné pour la première fois en 1304 et qui se trouvait en possession du rajah de Malva. Nadir-chah de Perse, lorsqu'il vit cette pierre très précieuse, s'écria: « Koh-i-noor! » ce qui signifie « Montagne de lumière ». Devenu propriété de la reine Victoria, il est aujourd'hui l'un des trésors les plus admirés de la Tour de Londres. C'est le **Régent**, qui à l'état brut pesait 410

carats. Pitt le vendit au duc d'Orléans, régent de France, et pour son sacre Bonaparte le fit servir dans la garde de son épée. Il est aujourd'hui au Louvre. De la cour d'Autriche, le Wittelsbach passa dans la famille des Wittelsbach de Bavière où il resta jusqu'en 1931, date à laquelle il disparut mystérieusement, pour réapparaître fortuitement en 1961. Il appartient aujourd'hui à un collectionneur privé.

Parmi ces diamants, le plus étrange, le plus redoutable, le plus mal famé est le **Hope** qui fut découvert en Inde. Il porta malheur à tous ceux qui le possédèrent. Louis XVI et Marie-Antoinette furent guillotines. Acheté par Henry Hope qui lui donna son nom, il fut offert par un prince d'Europe orientale à une actrice des Folies-Bergère qu'il tua plus tard d'un coup de revolver. Ce diamant porta également malheur à une riche excentrique américaine qui l'acheta en 1911. Il appartient aujourd'hui à la Smithsonian Institution de Washington, qui, on l'espère, réussira peut-être à conjurer le mauvais sort.



Le « Hope », Washington

Rien de plus beau que ces prestigieux diamants, qui, même en reproduction, brillent encore de tous leurs feux et qui tous ont eu une destinée semblable à celles des êtres humains.

NOTES DE LECTURE

Léon Zitron. TÉLÉJOURNALISTE. (Robert Laffont.) Etant entré par hasard à la radio et à la télévision comme il a réussi son mariage par hasard, Léon Zitron raconte par quels chemins il est devenu cet homme célèbre et indispensable, qui a fréquenté Churchill, de Gaulle, Krouchtchev, Brejnev, le Shah d'Iran et la reine d'Angleterre. Comment vous fait-on suivre en direct la Coupe du monde, le mariage de la princesse Anne ou la libération des prisonniers américains au Viet-nam? Par une attention passionnée et par un travail acharné. Pour dire ce qui se passe dans le monde, Léon Zitron doit fournir quatorze heures de travail et lire trois mille dépêches par jour. Mais si la célébrité est une récompense, elle a aussi son revers. Léon Zitron ne peut sortir sans être aussitôt interpellé et apostrophé. C'est un personnage public.

Pierre Mertens. LES BONS OFFICES. Roman. (Editions du Seuil.) Paul Sanchotte, mi-Sancho mi-Quichotte, fait métier de se trouver là où l'Histoire est brûlante, afin d'enquêter, d'alerter, de rédiger des rapports, d'empêcher tant bien que mal l'irréparable qui est souvent aussi l'inéluctable. C'est M. Bons-Offices, chargé de cette mission entre toutes impossible: s'immiscer dans les conflits et se vouloir au-dessus de la mêlée. De plus, sur ce chemin pavé des meilleures intentions et des pires malentendus, le médiateur se révèle incapable de devenir le « casque bleu » de sa vie privée, du couple qu'il forme avec Roxane, de leurs sentiments eux aussi à feu et à sang. Le temps arrange-t-il jamais les choses? Ainsi, de la mort des Rosenberg au génocide bialfrais et au déracinement des Palestiniens, c'est un monde à bout de souffle qui porte témoignage de sa propre décomposition.

T.B. Bottomore. INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE. (Payot.) Au cours des dernières années, bien des choses ont changé en sociologie comme dans l'état de la société. L'ouvrage du professeur Bottomore qui est à la fois une synthèse historique et une initiation aux problèmes contemporains, s'efforce de saisir la sociologie dans une perspective qui ne soit pas seulement européenne et occidentale; il y introduit une étude des pays en voie de développement. Ainsi sont pris en considération tous les problèmes récents de l'histoire mondiale.

Métropolitaine Antoine. VOYAGE SPIRITUEL. (Editions du Seuil.) Né en 1914 d'un père qui était diplomate de la Russie impériale et d'une mère qui était la sœur du compositeur Scriabine, le métropolitaine Antoine a passé son enfance en Russie et en Perse, puis il a fait des études de médecine. En 1948 il devient prêtre, puis évêque et archevêque, avec juridiction sur l'Eglise russe en Grande-Bretagne et en Irlande. Exarque du Patriarcat de Moscou pour l'Europe occidentale, il est élevé au rang de Métropolitaine en 1963. On trouve dans ce volume le reflet très vivant de cette spiritualité orientale qui s'attache à faire de l'homme une image du Dieu vivant. On en suis-je sur la voie qui mène à la pleine mesure de la stature du Christ?

René Fell. MES AGES. Les années de formation. Souvenirs. Collection de la Grande Fontaine. (Editions Gassmann, Bienne.) Né en 1905 à Bienne, René Fell fait ses études de lettres à Berne, Lausanne, Paris et Berlin, puis il rentre en Suisse et devient rédacteur en chef du *Journal du Jura*. Ayant abandonné ensuite

le journalisme pour se consacrer à sa vocation littéraire, il publie trois romans. Ces souvenirs racontent la lente formation d'un écrivain, ses heurs, ses malheurs, les années de guerre, les conflits sociaux, les études. Parmi les pages les plus intéressantes, citons le portrait de Gonzague de Reynold, qui est très nuancé: catholique, ultra-montain, volontiers hautain et agressif, petit, mince, avec son profil de cavalier et son allure aristocratique, fier d'être impopulaire, Reynold dans l'intimité était simple, humain, bienveillant et amical. C'est pourquoi René Fell a été définitivement conquis par lui.

Maurice Métral. LE REFUGE DE LA TENDRESSE. (Editions La Matze, Guy Gessler, Sion.) Dans *La Cordée de l'Espoir*, nous avons fait connaissance de la jeune alpiniste allemande, Helga Markus, et du guide valaisan, Jean-Philippe Vaudan. Dans *Le Refuge de la Tendresse*, ils se retrouvent dans la vie de tous les jours. Une vie sans histoire? Oui, jusqu'au moment où Jean-Philippe est victime d'un grave accident. On le transporte par hélicoptère dans un hôpital, cependant que Helga donne la vie à son premier enfant. Un roman qui associe le sentiment et la montagne pour faire vibrer les harmonies de la fidélité.

L'Œil. Novembre 1974. Un numéro consacré à la Suisse, troisième grand de l'art, derrière l'Angleterre et les Etats-Unis. Au sommaire: Félix Vallotton, Rodolphe Töpffer, la collection cachée dans la villa Breuer à Ascona, le palais baroque dans lequel s'est installée une banque à Lugano, Kokoschka, Tamayo, etc. P. L. B.

BIBLIOGRAPHIES

La bande dessinée à ses héroïnes

Trois vedettes féminines apparaissent dans les éditions Dupuis: Sophie, Natacha et Yoko. L'évolution de la femme est irréversible. Celle de la bande dessinée, reflet de notre civilisation, l'est aussi. Il y avait bien eu Cerise, Calamity Jane et d'autres comme « bonnes femmes un peu là ». Elles restaient cependant des « phénomènes » de la gente féminine qui comptait surtout des filles fenouillars.

Et voici que trois auteurs de bandes dessinées — l'équipe Jidehem (et Vicq), Walthery et Leloup — s'érigent en libérateurs du sexe faible: leurs héroïnes sortent du rang.

Sophie a beau être une petite fille, elle est déjà cette femme moderne en herbe. Elle se débrouille toute seule et se bat contre les pires voyous. Et pourtant elle garde des gestes de tendresse qu'ont toutes les petites filles. On le constate dans « Sophie et le douanier Rousseau ».

Natacha est le type de la jeune femme à qui tout peut arriver: célibataire ravissante et pulpeuse, hôte de l'air... Elle est entraînée dans les aventures les plus rocambolesques. Et pourtant son audace est empreinte de candeur et de naïveté. 3me album: « La mémoire de métal ».

Yoko Tsuno, la jolie électronique japonaise, a un métier d'homme. Elle parcourt le monde avec une volonté de fer et une grande intelligence et pourtant elle sait laisser parler son cœur. Sa dernière affaire: « Aventures électroniques ».

LA LIBRAIRIE

Reymond

a le plaisir d'accueillir dans son magasin

Archibald Quartier

et

Fernand Perret

qui dédicaceront leur ouvrage

LACS ET RIVIÈRES NEUCHÂTELOIS

Collection « Beautés du Patrimoine neuchâtelois »

Volume de 112 pages — format 24 x 21 cm — 24 illustrations en 4 couleurs — gardes imprimées — reliure pleine toile imprimée sur le plat de devant et sur le dos — emballage étui carton gris. **Fr. 45.-**

le samedi 14 décembre, dès 14h 30

Si vous ne pouvez vous rendre à notre librairie le samedi 14 décembre, réservez votre volume par téléphone (038) 25 44 66 et nous vous le ferons parvenir dédicacé par l'auteur.

Américaine

Encore plus en 75

Nous avons considérablement élargi notre éventail de vols ABC* 1975 et nous vous proposons exclusivement 3 routes différentes vers les Etats-Unis ou le Canada:

1. Vols directs avec TRANS INTERNATIONAL AIRLINES (la plus importante société américaine de charters) départ de Bâle, Zurich ou Genève, aux dates les plus demandées, à destination de **New York, Miami (ONA), Los Angeles, Seattle, Montréal, Toronto et Vancouver.**
2. Vols hebdomadaires avec OVERSEAS NATIONAL AIRWAYS du 27 mars au 9 octobre, départ de Francfort à destination de **New York**, séjour de 2, 3 ou 4 semaines. Vols complémentaires avec SABENA à destination de **Chicago, Los Angeles, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Calgary et Vancouver** (voyage de Bâle à Francfort, en car très confortable, compris dans le prix).
3. Vols avec AIR FRANCE départ de Bâle, de mars à octobre, à destination de **New York, Los Angeles, Montréal et Toronto. Mexico**, départ de Paris.

- ☆ Prix des plus avantageux, New York dès Fr. **797.-**
- ☆ La plus grande offre en Suisse avec 11 destinations
- ☆ Très longue expérience des vols USA/CANADA

* Advance Booking Charters sont des vols avec réservation jusqu'à 65 jours au plus tard avant la date de départ.

Coop en collaboration avec Popularis Tours

Comparez — à votre avantage!

A titre d'information et sans engagement de votre part, demandez notre prospectus détaillé et le formulaire d'inscription.

Nom: _____ Prénom: _____ 11

Rue: _____

Code postal/Lieu: _____

A envoyer à: Service de voyages Coop, case postale 1285, 4002 Bâle, tél. 061 / 35 64 85.

coop

GRANDE EXPOSITION HI-FI DANS NOS STUDIOS

Tous les jours

du **9** au **14**
DÉCEMBRE
de 14 à 22 h.

Démonstration permanente des marques mondiales par spécialistes diplômés

Vous apprendrez tout sur les chaînes présentées par :

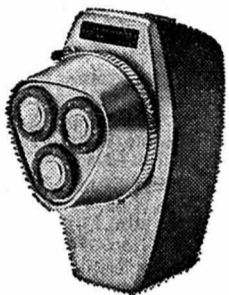
AKAI - BRAUN - CABASSE - DUAL - FERGUSON - HITACHI - KENWOOD - Lenco - MEDIATOR - NATIONAL - NIVICO - PERPETUM - PHILIPS - PIONEER - REVOX - SONAB - SUPERSCOPE - TECHNICS - TELEFUNKEN - THORENS - UHER

Accueil sympathique par les meilleurs spécialistes Haute-Fidélité

Aux Studios HI-FI JEANNERET & CO S.A. Neuchâtel Seyon 30
Tél. 24 57 77

Rasoirs Philips — contre toutes les barbes

Philishave:
le plus radical des systèmes de rasage.



Philishave Exclusive HP1118
9 positions pour adaptation individuelle à la peau.
Profondeur de coupe ajustable. Tondeuse incorporée.
Fonctionnant sur réseau.

Philishave de Luxe HP1119
Fonctionnant sur réseau. Tondeuse incorporée.
Philishave Spécial HP1125
Fonctionnant sur réseau.

Tous les modèles avec: cordon spiralé,
commutateur 110/220 V. Élégant coffret. 1 an de garantie.

PHILIPS en vente chez



elexa

Electricité - Rue du Seyon 10
NEUCHÂTEL

AU VIEUX VAPEUR



Ancré dans le port de Neuchâtel

ORGANISER VOS SORTIES

DE BUREAU - D'ENTREPRISE - DE COMITÉ
dans un cadre et une ambiance particuliers.
Nous sommes à votre disposition pour réaliser tous
vos désirs gastronomiques.

Fermé le lundi

Réservez votre table Tél. 038 24 34 00

NOUVEL - AN COURSE SURPRISE

MERCREDI 1er JANVIER

- Excursion en car
- Repas gastronomique
- Auberge rustique
- Fantaisiste-animateur
- Musicien extraordinaire
- Danse, ambiance
- Cotillons, gaieté

Dép. Neuchâtel : 10 h 30
Prix : Fr. 64.—

UNE JOURNÉE À NE PAS MANQUER

PROGRAMMES INSCRIPTIONS :
VOYAGES

WITTEWER

Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82
Couvett, Saint-Gervais 1 ☎ 63 27 37



Prendre garde à nos
compatriotes dans la
gêne, c'est prévenir leurs
demandes d'assistance.

Secours suisse d'hiver

Portes

basculantes - coulissantes - roulantes - accordéons
à battants - vitrées - non vitrées - isolées - anti-feu
sans entretien - 50 dim. standard et sur mesure,
montées ou prêtes à monter - prix très avantageux!
Demandez sans engagement une offre détaillée!

Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13

uninorm



Maintenant **gratuit**
un vaporisateur élégant et pratique,
garanti un an, pour tout achat de
parfum ou d'eau de toilette à partir de
Fr. 30.— à la Parfumerie Tripet.

Parfumerie F. Tripet
Seyon 8, Neuchâtel

L'annonce
reflet vivant
du marché

La bonne
cuisine
café
du Théâtre

Black & Decker

Equipement Hobby Deluxe



Avec la superpuissante
perceuse-frappeuse à
2 vitesses, 13 mm, 400W,
pour le béton le plus dur.
Scie circulaire D 985 pr.
bois jusqu'à 32 mm, disque
en caoutchouc et
disques en papier
abrasif pour poncer,
bonnet en peau
d'agneau pour polir
et brosse en coupelle
pour dérouiller.

DNJ 84

Equipement
Hobby
dans un carton
de cadeau
magnifique.

279.- seulement
12 Mois totale
Garantie
mois totale

H. BAILLOD S.A.

Neuchâtel Bassin 4 -
Tél. 25 43 21

HAEFLIGER

& KAESER S.A.

Neuchâtel Ch. des Mulets 3.
Tél. 21 11 21

PHILIPPE ROY

Couvett Grand-Rue 16.
Tél. 63 12 06

RENÉ-L. KUMMER

Saint-Aubin, Temple 28.
Tél. 55 15 85.

QUINCAILLERIE

DE LA COTE

Peseux Rue de Neuchâtel 12.
Tél. 31 12 43.

Ecrivez en vente au bureau du journal

Grand confort, haute sécurité et cependant plus économique.

La Peugeot 504 L à moteur 1,8l
roule à l'essence normale.

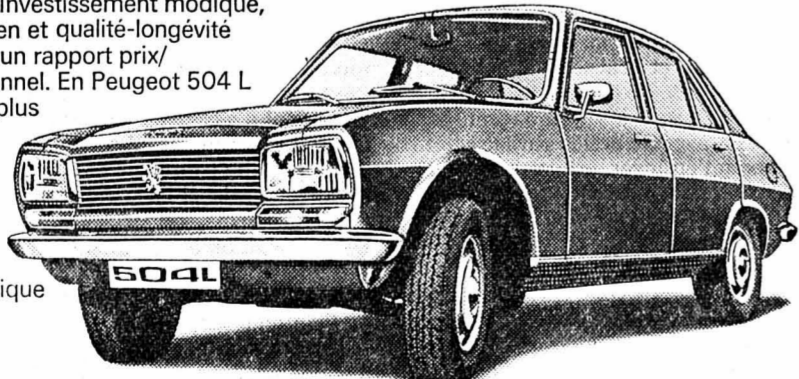
Grand confort. Confort siège-suspension Peugeot, insonorisation poussée, habitacle spacieux: cinq personnes découvrent le plaisir de voyager à l'aise sur de longs trajets. En Peugeot 504 L, les kilomètres sont plus courts.

Haute sécurité. Adhérence supérieure sur toutes les routes grâce à la direction précise et la stabilité dans les virages. Le puissant système de freinage à disques à l'avant vous assure une sécurité active exemplaire. En Peugeot 504 L, les kilomètres sont plus sûrs.

Economie payante. Robustesse du moteur 1800 cm³ qui tourne rond en se contentant d'essence normale. Investissement modique, faible coût d'entretien et qualité-longévité Peugeot, favorisent un rapport prix/rendement exceptionnel. En Peugeot 504 L les kilomètres sont plus avantageux.

Il faut l'essayer!

Peugeot 504 L
Fr. 14.500.—
(avec boîte automatique
Fr. 15.900.—)



PEUGEOT 504 L

La véritable économie par la qualité.

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie

GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes).

PRIMAVERA 75 tendance actuelle, prix actuel:

exposé dès maintenant parmi le plus grand choix d'Europe chez Pfister



Embellir votre home
c'est embellir votre vie!

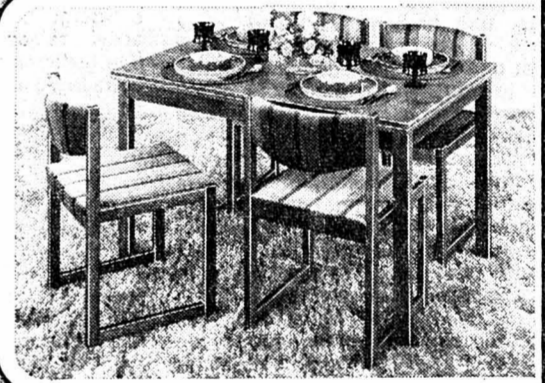


Parmi le plus grand choix d'Europe,
chacun trouve ce qu'il cherche!

De tendance actuelle,
parce que le CHENE est si naturel...

un prix actuel,
parce que le CHENE est si naturel...

l'actualité de Pfister
qui réalise vos rêves



PAROI MURALE 221.212

Faces chêne véritable (sur désir également
en largeur 286 ou 412 cm)
comme illustration, 349 cm

1945.-

ENSEMBLE REMBOURRE 33.647K

Frêne, teinté chêne,
guéridon inclus

2375.-

CHAMBRE A COUCHER 212.411

avec armoire haute
à 5 portes

2985.-

ENSEMBLE TABLE et CHAISES

225 204/228.221, 120 x 80 cm,
table à rallonge,
4 chaises rembourrées

1160.-

PRIMAVERA 75
ameublement complet, dans la composition ci-dessus avec garantie de 10 ans

seul. 8465.-

Livraison et montage dans toute la Suisse.

Joli ameublement moderne pour 2 chambres déjà
des Fr. 2390.—, il vaut la peine de le voir!

Nous accordons un rabais important si vous
emportez la marchandise directement de notre
stock à Suhr. Commandez dans la succursale
Pfister la plus proche. Convenez du délai auquel
vous viendrez prendre la marchandise à Suhr. Sur
votre demande, une camionnette de location sera
mise à votre disposition. Il suffit d'avoir un
permis de conduire. Profitez-en!

COUPON Meubler son intérieur
n'est plus un problème

Je m'intéresse à:

Mme/Mlle

M.:

Rue/no:

NP/Lieu: 1/2

A Pfister, 5034 SUHR

SUHR et 20 succursales de Pfister vous offrent le plus grand et le plus beau choix d'Europe!

A Suhr chaque jour SA 8-17 h
vente du soir Profitez-en!

● Commandez maintenant: entreposage gratuit.

● Paiement net jusqu'à 90 jours ou crédit.

● Essence gratuite / billet CFF bonifié pour tout
achat dès Fr. 500.— ● Service de voitures
gratuit de la gare d'Aarau: Tél. 064 - 33 11 33.

● Paradis des enfants.

SUHR

Möbel
Pfister
Suhr
Direktverkauf

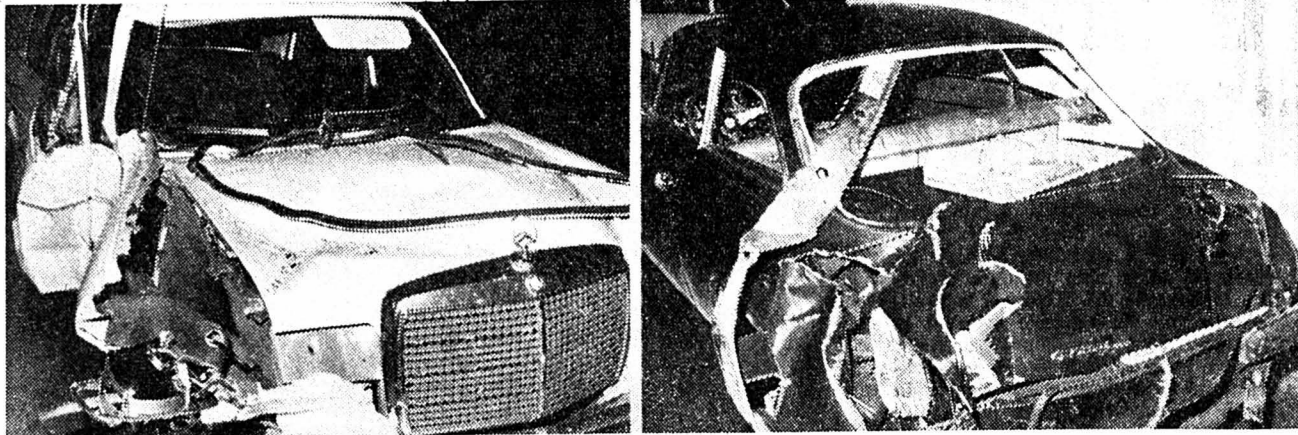
1000

1000

1000

NEUCHÂTEL Terreaux 7 Tél. 038-25 79 14 BIENNE Pl. du Marché-Neuf Tél. 032-42 28 62, JE jusqu'à 21 h
Avry-Centre, AVRY près Fribourg 1400 ☐ LU 13.30-20 h, MA-VE 9-20 h, SAMEDI 8-17 h ● Tél. 037-30 91 31

VIGNOBLE



L'état des deux véhicules

(Avipress - Baillod)

Tragique dépassement à Areuse Un mort et six blessés

Un terrible accident de circulation s'est produit à Areuse, hier en fin d'après-midi. Il a fait un mort et six blessés plus ou moins grièvement atteints qui ont tous été hospitalisés à Neuchâtel.

Un automobiliste de Berne, M. Michel Marino, âgé de 24 ans, maçon, circulait de Boudry à Colombier, sur la N 5 en troisième position dans une colonne de voitures.

Arrivé à la hauteur de l'ancien établissement des « Escargots d'Areuse » il entreprit le dépassement des véhicules qui le précédaient. Au moment où il reprenait sa droite, l'arrière de sa machine a été violemment heurté par l'avant de l'automobile conduite par M. Alfred Minelli, âgé de 40 ans, charpentier, à Ecublens, qui, malgré un freinage énergique, ne put éviter la voiture qui le dépassait.

Sous l'effet du choc, la voiture Minelli traversa les voies du tram pour aller s'écraser contre un pylône. L'autre voiture termina sa course également sur les voies du tram.

M. Minelli et les passagers de sa voiture, M. Vincenzo Polito, âgé de 55 ans et Liliane Polito, 19 ans, tous deux de Renens, Lydia Minelli, 40 ans et Pierrina Minelli, 17 ans, Ecublens ont été transportés dans les hôpitaux de la ville de Neuchâtel.

M. Vincenzo Polito est décédé durant

le transport en ambulance. Les passagers de la voiture Marino, M. Michel Greco, 25 ans, et Carlo Sanapo, 27 ans, tous deux domiciliés à Gorgier, ont été également hospitalisés à Neuchâtel.

La police de Neuchâtel, alertée à 16 h 40, par un premier appel, se rendit sur les lieux avec une ambulance, mais un second appel mobilisa la seconde puis la troisième ambulance, tandis que le

camion de pionnier prenait également la direction de Boudry.

Les agents durent utiliser la scie pneumatique pour dégager Vincenzo Polito qui devait décéder durant le transport à l'hôpital des Cadolles.

Les blessés souffraient soit de fracture du crâne, soit de plaies plus ou moins graves à la tête soit encore de contusions multiples.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Les Grecs ont voté en faveur de la république

ATHÈNES (AP). — Les Grecs ont voté en faveur d'une république à régime présidentiel.

Des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour manifester leur joie après la nette victoire des républicains au référendum constitutionnel.

Selon les résultats, 73 % des Grecs se sont prononcés pour la République.

Des milliers de personnes ont défilé dans les rues en scandant des slogans contre la monarchie. Environ 50.000 per-

sonnes se sont massées sur la place Omonia (Concorde) à Athènes pour chanter et danser.

Le porte-parole de la plus grande organisation hostile à la monarchie, le professeur Sivalakis, a déclaré: «Le peuple grec a montré par son vote qu'il a décidé de prendre son sort entre ses propres mains. Il vient de se débarrasser de toute domination étrangère. Les résultats montrent la maturité de la population et sa volonté de moderniser ses institutions qui respecteront sa souveraineté et garantiront liberté, égalité et justice sociale à sa vie quotidienne».

A la suite de la décision de l'électorat, le parlement va désigner un président provisoire jusqu'à l'organisation de nouvelles élections. Le nouveau président devrait être désigné dans une dizaine de jours.

Selon toute vraisemblance, le poste sera confié à l'ancien président du Conseil, M. Panayiotis Canellopoulos, 72 ans. Il dirigeait le gouvernement grec au moment de la prise du pouvoir par les colonels en avril 1967.

68,2% pour la République

Hier en fin de soirée, le référendum donnait les résultats suivants pour 3.650.322 inscrits: abstentions: 26%; pour la République: 68,2%; pour la monarchie: 31,8%.

JURA - JURA

Nombreuses élections communales dans le district de Moutier

Ce week-end, de nombreuses communes du district de Moutier avaient à renouveler leurs autorités. C'est ainsi qu'aux Genevez, le corps électoral, le maire et président des assemblées, Robert Humair a été réélu avec 93 voix. Sont nommés au Conseil communal: Marinette Humair, 102 voix, nouvelle, Fernand Saucy, 97 voix, ancien, Michel Boillat, 119 voix, nouveau, Jean Strabini, 90 voix, nouveau, Antoine Voiron, 75 voix, nouveau, tous membres du parti chrétien social indépendant. Est élu Gigandet, 84 voix, ancien, représentant du groupement indépendant, Marcel Rebetez, ancien, membre de ce même groupement n'est pas réélu avec 60 voix. Il y a eu 150 votants sur 317 ayant droit. Le parti chrétien social indépendant gagne donc deux sièges.

A MERVELIER

Le corps électoral de Mervelier a procédé à l'élection de cinq conseillers communaux, soit MM. André Mouttet, ancien, réélu avec 219 voix, Léon Erzer, 138 voix, nouveau, Martial Berdat, 152, Maurice Mouttet, 177, Maurice Marquis, 168. Le premier des viennent ensuite Georges Kottler, 127.

A LAJOUX

Le corps électoral de Lajoux a procédé à l'élection du vice-président des assemblées et de trois membres du Conseil communal. M. Nicolas Crevoisier, vice-président des assemblées a été réélu avec 57 voix. Un seul candidat a été élu du Conseil municipal soit Bernard Cattin, 101 voix, ancien. Cinq

Budget accepté à Moutier

(c) Le budget de Moutier qui boucle avec une quotité inchangée de 2,5 et un excédent de dépenses de 132.200 fr. a été accepté par 1794 oui contre 620 non. 2445 électeurs sur 4962 inscrits ont participé au scrutin.

Crédit accepté à Courrendlin

(sp) Le corps électoral de Courrendlin a accepté un crédit de 79.200 fr. pour l'étude d'un plan d'aménagement local par 492 oui contre 139 non.

candidats sont en ballottage pour les deux autres postes, soit Wilfred Veya, 13 voix, Maurice Jeker, 11 voix, Raphaël Brahier, 10 voix, Joseph Affolter, 10 voix, Jean-Marie Gogniat, 10 voix. Le scrutin de ballottage aura lieu la semaine prochaine.

A MONTSEVELIER

Sont nommés Cyrille Koller, 138 voix, ancien, Jean Chételat, 127 voix, Hélène Chételat, 91 voix, Vincent Bréchet, 85 voix, tous nouveaux. La majorité absolue était de 78 et 154 votants sur 303 ayants droit ont participé au vote.

Elections municipales à Châtillon

(sp) Le corps électoral de Châtillon s'est rendu aux urnes ce week-end pour procéder aux élections municipales. Le maire Serge Comte a été élu tacitement étant le seul candidat proposé. Pour le Conseil municipal, un seul élu, M. René Chalverat, qui a obtenu 94 voix. Plusieurs candidats sont en ballottage. Joseph Rossé, 73, Michel Montagne, 66 voix, Germain Cortat, 64, André Seuret, 63, ancien, Michel Seuret, 61, ancien, Oscar Rottet, 59; Etienne Bailat, 56; Jean-Daniel Seuret, 41; Jacques Respinguet, 17; Denis Chalverat, 5.

Tous ces candidats seront à nouveau proposés aux urnes lors d'un scrutin la semaine prochaine, 154 électeurs et électrices ont participé au vote sur 183 ayants-droit.

A Courfaivre, les libéraux-radicaux perdent leur siège au Conseil

601 votants, sur 759 ayants droit, soit 79 % du corps électoral a participé aux élections communales de Courfaivre. Principales caractéristiques de ce scrutin: les socialistes gagnent un siège au détriment des libéraux qui perdent celui qu'ils détenaient. Ces derniers en effet n'ont réalisé hier que 35 % des suffrages qu'ils avaient obtenu il y a 4 ans.

Sont élus: deux chrétiens-sociaux-indépendants: Jean-Pierre Zuber 210 voix, Denis Isot, 296; deux socialistes: Georges Steiner 184 et Jean Hoffmeyer, nouveau, 176 voix; un démo-chrétien: Maurice Tendon 164; un U.D.C.: Jean Juillerat, 126, nouveau.

Au conseil scolaire sont élus: 6 chrétiens-sociaux indépendants: Marcel Schaller 215, Jean Jolidon 228, Pierre Ten-

don 213, André Bandelier 209, Robert Girardin 202 et Georges Isot 234; 4 socialistes: Charles Schaffter 135, Adrienne Dobler 137, Jeannine Juni 137, Philippe Schoenenberger 143; 1 libéral: Claude Tendon 99; 2 démo-chrétiens: Marcel Broquet 76, Dora Montavon 97; 2 U.D.C.: Fritz Ingold 104 et Pierre Fuhrer 70.

Les titulaires des postes attribués selon le système majoritaire, maire, présidence des assemblées et secrétaire, ont été réélus tacitement.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Budget accepté

(c) Le budget 1975, accepté le 6 novembre dernier par le Conseil de ville, était soumis hier au corps électoral en même temps que la votation fédérale.

Avec un excédent de charges de 31.971 fr., une quotité d'impôt de 2,5, une taxe immobilière de 1 % et la taxe des chiens de 50 fr., les électeurs ont également accepté ce budget par 518 oui contre 346 non. La participation fut de 45,3 %.

Un crédit routier aux trois quarts déposé a été rejeté à Fribourg

C'est par 18.243 non contre 17.724 «oui» que le souverain fribourgeois a refusé un crédit d'engagement de 41,7 millions pour l'amélioration du réseau routier cantonal. Le vote, place le canton dans une situation délicate, puisque seul 12,1 des 41,7 millions n'ont pas encore été dépensés. Le directeur du département de l'intérieur, M. Pierre Dreyer, conseiller d'Etat déclarait profondément regretter ce vote qui démontre à son avis que «le peuple n'est pas de bonne humeur», ce qui se traduit également par les résultats du vote fédéral.

La situation était créée par le fait que le Grand conseil avait décidé, lors du

vote du décret au mois de novembre 1972, de ne pas le soumettre au référendum obligatoire. Deux recours avaient alors été déposés au Tribunal fédéral, qui n'accordait pas l'effet suspensif mais prononçait un arrêté demandant au canton de soumettre la dépense au peuple. Jusqu'à connaissance de l'arrêt au mois de mai 1974, les dépenses prévues par le décret ont été faites. C'est la raison pour laquelle seuls, 12,1 millions ne sont pas encore dépensés. Il s'agit maintenant de résoudre le problème juridique ainsi posé, éventuellement par un nouveau vote d'une part sur la dépense déjà faite et d'autre part sur les dépenses non encore engagées.

Mesdames, votre beauté, gage de succès pour la fin de l'année...



grâce au lifting biologique MARIA GALLAND Remodelage naturel du cou, du corps et des mains.

Action spectaculaire sur les rides, les flétrissures des paupières, la patte d'oie.

En exclusivité à l'Institut de beauté

Jacqueline Parret
Trésor 9 - Neuchâtel - Tél. 25 61 73

Acheteurs au numéro!

Achetez régulièrement

vosre FAN-L'EXPRESS au même point de vente

Nous pourrions ainsi:

- mieux adapter nos services à la vente
- lutter plus efficacement contre le renchérissement

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Lutte contre le renchérissement!

La baisse des cours de change de ces derniers jours nous a permis d'effectuer des achats relativement plus avantageux. Nous vous faisons bénéficier immédiatement des gains ainsi réalisés, afin de vous permettre d'acheter aussi à meilleur compte. **Profitez-en!**

Au lieu de procéder à de petites baisses de prix sur beaucoup d'articles nous consentons des **réductions de prix sensibles** sur quelques articles dont tous peuvent profiter.

Café Exquisito

MIGROS data

Paquet de 250 g 500 g
220 **440**
au lieu de 2.70 au lieu de 5.20

Offre spéciale

Champignons de Paris

Multipack

Boîte de 365 g, 2.20 (poids égoutté 230 g) **2 boîtes** **360**
Eg. (100 g = -78,3) au lieu de 4.40

M-Drink UP

MIGROS data

2.-
1 litre 1.25 2 litres **2.-** au lieu de 2.50

Multipack

Nouilles 5 œufs

Multipack

Paquet de 525 g 1.90 **2 paquets** **3.-**
(100 g = -28,6) au lieu de 3.80

Baisse Riz vitaminé USA "Carolina" parboiled 1 kg 3.10

au lieu de 3.50

MIGROS

